

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XI

MAI 1912

N° 5

L'organisation religieuse et le pouvoir civil

XVII

LE GRAND PÉRIL SOCIAL

Pour l'observateur attentif et judicieux, la société actuelle présente aux regards un étrange contraste, aussi lamentable que saisissant.

D'une part, et dans des pays qui se targuent de civilisation et de tolérance, toute congrégation religieuse, toute association même, organisée en vue d'un but religieux, excite la défiance, provoque l'intervention jalouse et abusive des gouvernements.

D'autre part, de très nombreux groupements d'hommes pervers, dissimulés dans l'ombre de loges mystérieuses, et liés et solidarisés par de redoutables serments, jouent en toute liberté un rôle néfaste, déploient hors de tout contrôle une activité pernicieuse et désorganisatrice. Semblables aux excroissances parasites qui ravagent les plantes les plus vigoureuses, ces groupes occultes s'attachent opiniâtrément au corps social : ils en rongent la moëlle ; ils en épuisent la sève ; ils en corrompent tous les organismes ; sous leur influence délétère, la politique n'est plus qu'une lutte d'intérêts, la morale fait place à l'impiété, la vie religieuse reflue vers sa source.

Ce travail dissolvant et démoralisant s'opère par tous les instruments et dans tous les domaines. Presse, littérature, théâtre, imagerie, législation, sciences, pédagogie théorique et pratique, tout est mis en œuvre pour démolir pièce à pièce l'antique société chrétienne et pour y substituer un ordre de choses diamétralement opposé. A travers certaines évolutions de tactique et malgré certaines diversités de méthode, c'est, en définitive, vers ce but

que convergent tous les efforts. Et l'œuvre fatale s'accomplit avec une telle fixité de plan, avec une telle concordance de moyens, avec une telle persévérance d'action, qu'il paraît impossible de n'y pas voir une direction unique, systématique, tenace, à laquelle mille agents obéissent, et de laquelle mille influences dépendent.

Un écrivain ecclésiastique, dont le sens et la sagacité égalent l'érudition et la doctrine, publiait naguère sur ce sujet un important ouvrage.¹ Appuyé sur des textes clairs et armé de la plus ferme logique, l'auteur n'hésite pas à dénoncer et à stigmatiser la franc-maçonnerie comme l'une des causes les plus efficaces des événements et des bouleversements qui acheminent le monde chrétien vers sa ruine. Et il ne fait, en cela, que répéter et répercuter le cri d'alarme poussé, il y a près de trente ans, par le pape Léon XIII : « A notre époque, s'écriait l'illustre Pontife,² les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des *francs-maçons*. »

Laissons à d'autres³ le soin de faire la lumière sur les origines encore obscures, et sur les développements sinueux et enchevêtrés de cette organisation ténébreuse. Dès la première moitié du dix-huitième siècle, nous la voyons sévèrement censurée et formellement proscrite par les Pontifes romains. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, l'Eglise s'est fait un impérieux devoir d'en surveiller tous les agissements et d'en signaler aux âmes crédules et au public inattentif les œuvres suspectes et le danger toujours croissant.

Dans la constitution même des sectes maçonniques gît un

¹ Mgr Delassus, *La conjuration antichrétienne* (3 vol.), Desclée, de Brouwer & Cie.

² Encycl. *Humanum genus*, 20 avril 1884.

³ Voir, en particulier, Deschamps, *Les sociétés secrètes et la société*, t. III, ch. 9 (Avignon, 1874) ; Delassus, *ouv. cit.*, t. I, *Historique* ; Bertrand, *La Franc-maçonnerie secte juive* ; *The Catholic Encyclopedia*, vol. IX, p. 772.

principe souverainement antisocial.¹ Le secret absolu et formidable derrière lequel la franc-maçonnerie s'abrite, secret dont les mystères recouvrent la servitude la plus aveugle, le matérialisme le plus brutal et souvent les pratiques les plus monstrueuses, n'est pas seulement opposé à la loi morale ; il constitue un péril grave, une menace continue et terrifiante pour la paix et la sécurité des Etats.² C'est en effet à la faveur de ces ténèbres,

¹ Beaucoup de francs-maçons repoussent comme calomnieuses les accusations portées contre les Loges. Rappelons à ce propos les justes remarques faites par Léon XIII (encycl. *Humanum genus*) : «Ce que nous disons doit être entendu de la secte maçonnique envisagée *dans son ensemble*, en tant qu'elle embrasse d'autres sociétés qui sont pour elles des sœurs et des alliées. Nous ne prétendons pas appliquer toutes ces réflexions à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il s'en peut trouver, et même en bon nombre, qui, bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables sociétés, ne trempent cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces sociétés s'efforcent d'atteindre.—De même encore il se peut faire que quelques-uns des groupes n'approuvent pas les conclusions *extrêmes* auxquelles la logique devrait les contraindre d'adhérer, puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association. Mais le mal porte avec lui une turpitude qui, d'elle-même, repousse et effraye.—En outre, si des circonstances particulières de temps ou de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire, ou de ce que font d'autres associations, il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au *pacte fondamental* de la franc-maçonnerie.» (Cf. *The Cathol. Encycl.*, vol. IX, pp. 772-775)

² Avec un rare sens politique, l'hon. Edward Blake, au Parlement canadien, le faisait courageusement remarquer, lorsque, en 1884, dans le discours qu'il prononça pour s'opposer à la reconnaissance légale et corporative des Oran-gistes, il disait : «Je ne suis favorable à la reconnaissance par l'Etat d'aucune société secrète. Je crois que les tendances du secret même sont pernicieuses ; qu'il contient en lui-même la probabilité du mal ; qu'il exige jusqu'à un certain point le sacrifice de l'individualité et de l'indépendance et qu'il fournit aux chefs entreprenants de très grandes facilités pour égarer les membres... Ceux qui parlent du caractère bienfaisant des sociétés secrètes ont lu, je crois, l'histoire des premiers siècles et de ceux qui les ont suivis, et surtout de ceux qui sont venus bien après, l'histoire de l'Europe, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, d'une autre façon que celle que j'ai adoptée pour la lire. Je crois qu'une grande partie des perturbations sociales et politiques qui se sont produites dans ces pays est due aux sociétés secrètes... La difficulté à propos

dans l'obscurité perfide des clubs et des conventicules cachés sous des vocables trompeurs, que s'aiguisent les poignards, que s'organisent les complots, que se machinent les émeutes et les révolutions.³ Le vrai et le bien n'ont rien à craindre de la lumière ; la publicité, au contraire, et ses clartés franches sont la frayeur des méchants : elles projettent sur leurs pensées une transparence qui les accuse, et elles montrent leurs plus noirs desseins dans un réalisme qui les condamne.

La seule connaissance des vraies doctrines maçonniques devrait suffire pour éloigner de l'association qui les professe tous les esprits de bonne foi. Ces doctrines, dégagées des symboles nuageux qui les masquent et des formules élastiques qui les enveloppent, se ramènent au système de la raison pure, émancipée (selon le langage de la secte) du joug de la révélation et de l'empire surnaturel constitué par l'auguste Fondateur de l'ordre et du régime chrétien.¹

Dans le système maçonnique, l'Eglise, la papauté, la hiérarchie, ne sont que des institutions vieillottes, nées de puériles et superstitieuses chimères, et qu'il incombe à la raison adulte de discréditer et de renverser. Contre les dogmes que l'on déclare déchus, une science infatuée d'elle-même se dresse et s'affirme. Le mariage perd son caractère sacré, la famille sa base essentielle et primordiale dont la loi divine assurait l'inébranlable solidité. L'école devient le théâtre d'un enseignement sans Dieu et, pour mieux dire, contre Dieu. Une liberté sans limites est attribuée à la conscience libérée de toute règle et de tout frein.

de la reconnaissance par l'Etat réside dans le fait que la société est secrète : on ne peut déterminer, vu qu'elle est secrète, jusqu'à quel point elle peut s'écarter du but avoué qu'elle prétend poursuivre ; jusqu'à quel point, étant ostensiblement une société religieuse et de bienfaisance, elle peut devenir une société politique ; jusqu'à quel point, étant loyale, elle peut aller dans la direction opposée. Je dis donc que l'Etat ne devrait pas reconnaître les sociétés secrètes liées par serment. C'est dans la nature de ces sociétés de devenir tyraniques et despotiques etc.»

¹ Cf. Deschamps, *ouv. cit.*, t. I, ch. III, art. 3.

² Deschamps, *ibid.*, ch. I, art. 11 ; *The Cath. Encycl.*, end. cit.

Et pendant que, par tous moyens, la franc-maçonnerie s'efforce à marquer de son empreinte les particuliers et leurs œuvres, son influence grandissante pénètre dans les hautes sphères sociales, et c'est pour y présider à la confection des lois et pour hâter et consommer le divorce, que les sectes veulent irrévocable, entre l'Etat et l'Eglise. Conséquence naturelle et aboutissement logique des principes antichrétiens sur lesquels les Loges basent leur propagande et leur action.

Cette propagande fait des progrès énormes, et cette action se manifeste dans les événements les plus graves de l'histoire contemporaine. Au fond de la persécution religieuse qui sévit en tant de pays, et derrière les questions pragmatiques que soulèvent et qu'agitent tant de gouvernements, c'est la main des maçons et de leurs alliés que nous discernons.¹ Cette main remuante prétend refaire le monde. Enhardie par ses succès, elle ne dissimule même plus ses gestes de violence. Ouvertement, audacieusement, elle frappe, elle élimine, elle écrase tout ce qui fait obstacle à la réalisation des desseins de la secte.

En 1869, au moment même où s'ouvrait à Rome le grand concile œcuménique appelé à prononcer sur la société moderne des paroles de salut et de vie, un convent réunissait à Naples des francs-maçons de presque tous les pays, et l'on y votait à l'unanimité la résolution suivante :² « Les libres penseurs reconnaissent et proclament la liberté de conscience et la liberté d'examen. Ils considèrent la science comme l'unique base de toute croyance, et repoussent en conséquence tout dogme fondé sur une révélation quelconque. Ils réclament l'instruction à tous les degrés, gratuite, obligatoire, exclusivement laïque et matérialiste. En ce qui concerne la question philosophique et religieuse, considérant que l'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité, considérant que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible personnification de cette idée, que

¹ Voir Lecanuet, *L'Eglise de France sous la troisième République*, pp. 482-490 ; Delassus, *ouv. cit.*, t. I, pp. 292 et suiv. ; etc, etc.

² Lecanuet, *ibid.*, pp. 489-490.

l'ensemble de ses dogmes est la négation même de la société, les libres penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du catholicisme, à son anéantissement par tous les moyens, y compris la force révolutionnaire.»

Voilà, certes, un programme libellé avec franchise et qui, cette fois, émerge avec netteté de l'ombre trompeuse, et nous devons rendre à la franc-maçonnerie cette justice que partout, et en toute conjoncture, elle s'y est montrée inviolablement fidèle.

En 1873, Pie IX déclare sans détour les sectes responsables et inspiratrices de la guerre implacable déchaînée contre l'Eglise.¹ En 1884, Léon XIII, effrayé d'un mal si profond, publie sur la secte des francs-maçons cette mémorable encyclique qui la dissèque et la révèle dans son esprit intime, dans son rôle essentiellement antireligieux, et qui retentit aux oreilles des catholiques endormis ou trop confiants comme un puissant coup de clairon.² En 1891, le même Pape revient avec vigueur sur ce sujet des sectes «dont le but commun est d'affaiblir par une guerre atroce la Papauté et, si c'était possible, d'effacer absolument le nom chrétien.»³ Pie X à son tour dénonce énergiquement «la conspiration actuelle dont le but est d'arracher les nations chrétiennes du sein de l'Eglise.»⁴

Non, vraiment, il n'est pas permis et l'on n'est plus excusable de fermer les yeux sur l'influence réelle du pouvoir maçonnique, sur les dangers que cette force occulte, croissante, agissante, merveilleusement disciplinée, fait courir, par ses doctrines et par ses manœuvres, à la religion, à la civilisation et à la société.

C'est une lutte décisive engagée par l'esprit du mal, et par la maçonnerie qui l'incarne, contre le christianisme, ses dogmes, ses lois, ses pratiques, ses institutions. Et cette conjuration meurtrière offre d'autant plus de périls que, sous les drapeaux qui la guident, marchent et combattent, consciemment ou sans qu'elles le sachent, un plus grand nombre de sociétés sœurs et de ligues

¹ Encycl. du 21 novembre.

² Encycl. *Humanum genus*, citée plus haut.

³ Allocution du 14 décembre.

⁴ Encycl. *Editæ sæpe Dei*, 26 mai 1910.

suspectes.¹ Parmi ces groupes amis figurent au premier rang les associations juives reliées à l'armée maçonnique par un accord de plus en plus visible de haines antichrétiennes et de visées naturalistes et humanitaires.² C'est contre l'Eglise du Christ, sa hiérarchie et ses œuvres, que s'acharnent tout d'abord, et de toutes leurs énergies, ces multiples bataillons sataniques.

Or, aux yeux des esprits qu'aucune passion n'offusque et qu'aucun intérêt n'aveugle, la religion chrétienne demeure, à travers toutes les vicissitudes politiques et tous les changements sociaux, le plus solide appui des Etats. Le nier serait s'insurger contre l'évidence d'un axiome. Par ses principes et par ses actes, par ses enseignements sur l'obéissance due aux lois honnêtes et sur le respect que mérite la dignité humaine, par les solutions qu'elle apporte aux grands et difficiles problèmes de l'autorité et de la liberté, de la richesse et du travail, l'Eglise catholique n'a cessé et ne cessera d'être le meilleur rempart du droit, la plus sérieuse garantie de l'ordre, l'impartiale conseillère des princes et l'incomparable bienfaitrice des peuples. Les plus puissants monarques ont recherché dans cette force un soutien ; et ceux-là mêmes qui voulurent en abuser et l'exploiter à leur profit, lui ont, sans le vouloir, rendu le plus solennel hommage.

C'est donc faire preuve de la folie la plus étrange et de la plus singulière aberration, que d'entraver d'une main l'essor des congrégations religieuses et de prodiguer de l'autre aux sociétés antireligieuses toutes les faveurs de la liberté. Une nation où domine cette politique absurde, et qui par ses représentants y adhère, se fait l'ouvrière consciente de sa propre et rapide déchéance.

On ne touche pas à la religion sans atteindre du coup les bases mêmes de l'ordre social.

Dans le système des doctrines et des pratiques maçonniques, de même que la raison présomptueuse se montre impatiente de tout dogme, ainsi la volonté orgueilleuse ne peut souffrir aucun frein.

¹ Delassus, *ouv. cit.*, t. II, pp. 453-454.

² *Ibid.*, pp. 676 et suiv. ; —cf. Drumont, *La France juive*, t. II, l. VI (92^e éd.).

En se révoltant contre l'autorité de l'Eglise, l'homme, par une logique brutale, est entraîné à se rebeller contre l'autorité civile elle-même. Ces deux pouvoirs, issus d'un même principe, sont solidaires : ils se soutiennent l'un l'autre ; ils se fortifient l'un par l'autre ; l'un ne peut être ébranlé sans que l'autre en éprouve un contre-coup funeste.

Aussi voyons-nous les maçons, ceux du moins en qui se concentre tout l'esprit de la secte, associer dans une horreur commune l'autel et le trône, la tiare et la couronne. Pour eux, et pour tous ceux que leurs théories séduisent, prêtres et rois ne sont que d'iniques et intolérables tyrans dont il faut, à tout prix, délivrer les peuples opprimés. Vers la fin du dix-huitième siècle, un auteur fort renseigné disait de la maçonnerie : ¹ « J'ai vu se former une association ayant pour but unique de détruire jusque dans leurs fondements tous les établissements religieux et de renverser tous les gouvernements existants en Europe. J'ai vu cette association répandre ses systèmes avec un zèle si soutenu qu'elle est devenue presque irrésistible ; et j'ai remarqué que les personnages qui ont le plus de part à la révolution française étaient membres de cette association ; que leurs plans ont été conçus d'après ses principes et exécutés avec son assistance. »

Ce n'était là que le premier acte, bien tragique assurément, du drame terrible dont les scènes, habilement conçues et sournoisement préparées, vont, depuis, se déroulant sur le théâtre politique et tendent, selon le vœu et la théorie des maçons, à une transformation totale de la société. Par le mépris qu'il affiche à l'égard de toute monarchie et par les idées radicales dont il se fait le protagoniste, le naturalisme maçonnique tient en germe toutes les révolutions. « Tout pouvoir, d'après ce système, est dans le peuple libre ; ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que, si la volonté populaire change, il faut dépouiller de leur autorité les chefs de l'Etat même malgré eux ». ²

Doctrines fausses, prétention funeste et foncièrement subversive,

¹ Dans Deschamps, *ouv. cit.*, t. I, p. 447.

² Léon XIII, encycl. *Humanum genus*

et qui fraye la voie à des conséquences plus pernicieuses encore, «à savoir le partage égal et la communauté des biens entre tous les citoyens.»¹ C'est ainsi que le socialisme et tous systèmes destructeurs de l'organisation sociale sortent comme des rejetons vivaces de la souche maçonnique.

Cette végétation d'idées malsaines et de projets égalitaires étouffe tout ce qu'il y a de noble dans l'instinct des peuples, tout ce qu'il y a de glorieux dans leurs traditions, tout ce qu'il y a de patriotique dans leurs aspirations. C'est un maçon haut gradé qui a écrit :² «Effacer parmi les hommes la distinction de rang, de croyances, d'opinions, de patrie, faire de tout le genre humain une seule et même famille, voilà le grand œuvre qu'a entrepris la maçonnerie.» N'est-ce pas dire assez clairement, ce que les faits d'ailleurs démontrent, que la secte judéo-maçonnique aspire de toute son âme et s'emploie de toutes ses forces à éteindre le génie des races, à démarquer les drapeaux, à supprimer les frontières, à noyer toutes les nations et toutes leurs institutions dans une sorte de fraternité confuse et de république universelle ?³

C'est un rêve insensé, antisocial et antihumain, et qu'on ne peut entreprendre de réaliser sans biffer les plus beaux chapitres de l'histoire des républiques et des empires, sans refouler dans l'âme populaire les sentiments les plus sacrés, sans fomenter partout le désordre et sans joncher le sol de ruines. On s'y essaya un jour en Europe. L'œuvre ne réussit qu'à demi. Et après quelques années de luttes sanglantes, sur les débris de trônes renversés et de nationalités vaincues et broyées, l'instinct

¹ *Ibid.*

² Deschamps, *ouv. cit.*, t. I, p. 460.

³ Delassus, *ouv. cit.*, t. II, pp. 565 et suiv. L'auteur (*ibid.*, p. 581) cite ces paroles de Crémieux, le fondateur de l'*Alliance Israélite universelle* : «La République fera ce que fait la maçonnerie ; elle deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les points du globe, sur tous les côtés de notre triangle ; et le grand Architecte sourira à cette noble pensée de la République qui, se répandant de toutes parts, réunira dans un même sentiment tous les habitants de la terre. »—Nous reproduisons cette citation sans assurément prétendre ni même insinuer que la forme républicaine ait en soi quelque chose d'illégitime et de maçonnique.

historique, plus fort que les théories et plus durable que les lendemains de victoires, reforma bientôt les vieux cadres, reconstitua les vieilles nations et leurs pouvoirs découronnés.

Mais ni le sol secoué ne put pleinement reprendre son assiette, ni les gouvernements déchus ne purent totalement reconquérir leur prestige.

Sous l'impulsion d'hommes qui ne croient ni au Christ ni à la patrie, et dont l'influence politique et financière semble s'accroître et se consolider chaque jour, la maçonnerie moderne poursuit avec une recrudescence d'audace l'œuvre commencée. Par ses efforts, la république antichrétienne s'est établie et affermie en France, faisant la place de plus en plus large aux démolisseurs de traditions nationales. Par son action encore, sur le territoire portugais, le sectarisme républicain s'est fraîchement installé au timon des affaires, et il faut lire l'encyclique *Jamdudum* de Sa Sainteté Pie X pour voir, ramassées en un sombre et frappant tableau, toutes les atrocités et toutes les iniquités du nouveau régime. Ces horreurs, et toutes celles que de pareils débuts présagent, nous donnent suffisamment l'idée de ce que serait la République universelle rêvée et préconisée par les maçons.

Elles devraient en même temps ouvrir les yeux et suggestionner l'esprit de certains chefs d'Etat si cruellement injustes pour les Instituts religieux et si aveuglément tolérants pour les sociétés secrètes de toutes sortes.

Il fut un temps où la maçonnerie éveillait dans les régions du pouvoir une légitime défiance, provoquait même des mesures de rigueur. «Plusieurs princes ou chefs d'Etat, dit Léon XIII, ¹ eurent à cœur soit de dénoncer au Siège apostolique la société des francs-maçons, soit de la frapper eux-mêmes comme dangereuse en portant des lois contre elle, ainsi que cela s'est pratiqué en Hollande, en Autriche, en Suisse, en Espagne, en Bavière, en Savoie et dans quelques parties de l'Italie.»

Evidemment, l'Etat organisé selon les principes chrétiens ne saurait, sans trahir gravement sa mission, nous ne disons pas

¹ Encycl. *Humanum genus* ; —cf. *The Cath. Encycl.*, vol. IX, p. 786.

aider par des lois bienveillantes, mais même couvrir de l'égide de la liberté des associations dont le masque voile les plus perfides desseins. «C'est le devoir de la loi humaine, enseigne saint Thomas, de s'opposer à tout ce qui peut mettre en péril le salut de la société.»¹

Même l'Etat moderne, auquel les circonstances imposent vis-à-vis des cultes erronés l'obligation d'une certaine tolérance, l'Etat même sans religion fixe fausse son propre idéal et se rend délibérément coupable de suicide national, lorsqu'il laisse se former et s'agiter en son sein, lorsque, surtout, il reconnaît légalement des sociétés aux principes les plus pervers et aux méthodes les plus dangereuses pour la sécurité publique. L'indulgence a ses limites que la sagesse gouvernementale ne permet pas de franchir. «La tolérance du mal, dit Léon XIII,² appartenant aux principes de la prudence politique, doit être rigoureusement circonscrite dans les limites exigées par sa raison d'être, c'est-à-dire par le salut public.» Et à défaut de sagesse et de prudence, l'instinct même de la conservation devrait suffire pour dicter aux législateurs les mesures préventives ou répressives les plus sévères contre les pires ennemis de l'ordre, du progrès et de l'harmonie sociale.

En fait, trop peu de gouvernants comprennent aujourd'hui leur devoir vis-à-vis des associations maçonniques et à l'endroit des divers groupements basés sur les mêmes principes et animés du même esprit.³ L'ignorance de ces principes et de cet esprit maintient l'opinion publique dans une somnolence et dans une insouciance qu'on ne peut assez déplorer. C'est aux catholiques militants qu'il incombe de troubler ce sommeil trompeur.

¹ *Som. théol.*, I-II^o Q. XCVI, art. 2.

² *Encycl. Libertas præstantissimum*, 20 juin 1888. Dans son encyclique *Immortale Dei* (1^{er} nov. 1885), le même pape avait dit : «L'Etat s'écarte des règles et des prescriptions de la nature, s'il favorise à ce point la licence des opinions et des actions coupables que l'on puisse impunément détourner les esprits de la vérité et les âmes de la vertu.»

³ —Signalons du moins l'acte récent de la République Argentine qui a courageusement, et par des allégations péremptoires, refusé aux Loges la reconnaissance civile.

Quelques voix courageuses se sont ça et là élevées pour dévoiler le vrai caractère des sectes, pour en signaler les dangers, les manœuvres, les ruses, pour montrer le but final où elles tendent. Elles ne sont pas assez nombreuses. Puissent-elles se multiplier davantage et mener une campagne assez vigoureuse pour influencer les pouvoirs publics et pour mettre les sociétés secrètes dans l'impuissance légale et sociale d'exécuter leurs insidieux complots !

Le vœu que nous formulons ici pourra paraître d'un autre âge. Il n'en est pas moins inspiré par des raisons majeures et par des considérations qui sont de tous les pays et de tous les âges.

L.-A. PAQUET, Ptre.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

« LE PAON D'EMAIL » ¹

Le titre est rutilant, et les vers aussi. Ce livre de poèmes ciselés brille assurément de toutes les couleurs de l'émail, et le paon symbolique y déploie sur chaque page sa queue aux ocelles d'or et d'azur.

Marbres et Feuillages, Hellas, Epigrammes, Silves françaises. Le Reflet du Temps, tels sont les sous-titres qui groupent les pièces ; et chaque groupe de pièces est un écrin de strophes très ouvrees, découpées en bijoux, sur lesquelles s'est lentement promené l'outil aigu du poète orfèvre.

Et ce livre est signé d'un nom canadien qui s'inscrit pour la première fois dans l'histoire de notre poésie. Et il faut que la dédicace de ce livre nous avertisse que l'auteur est de chez nous, car autrement nous aurions pu croire que le recueil est l'œuvre d'un Parisien appliqué à rimer somptueusement, pour ne pas démeriter de ses

¹ *Le Paon d'Email*, par Paul Morin, chez Lemerre, à Paris, 1911.

maîtres Lecomte de Lisle, Hérédia, Henri de Regnier, la comtesse Mathieu de Noailles. Car, il n'y a rien, dans les vers de M. Paul Morin, qui révèle son origine canadienne-française, une inspiration locale, une influence du milieu familial, social et régional : et c'est à dérouter tout ceux qui croient encore aux ingénieuses théories de Montesquieu et d'Hippolyte Taine.

Nous ne blâmerons pas M. Paul Morin d'avoir cherché ailleurs qu'au pays natal l'objet de sa poésie, et d'avoir peint ce que là-bas, en Europe où il a voyagé et étudié, ses yeux et son imagination ont aperçu. S'il est bon de *nationaliser* notre littérature, il ne faut pas le faire jusqu'au point de rétrécir à la ligne précise de nos horizons le champ visuel de l'esprit canadien. Tout ce qui est humain peut intéresser nos âmes canadiennes, et il est bien permis à nos poètes d'aller chercher hors des forêts vierges, et des paysages laurentiens et des préoccupations spécifiquement nôtres, l'objet de leurs chants, pourvu... qu'ils y réussissent.

Or, M. Paul Morin y a suffisamment réussi. Et son livre le justifie d'être allé si loin, si loin... jusqu'aux pays grecs, et jusqu'aux siècles du paganisme mythologique. Et sans lui dire tout de suite ce que nous croyons qui manque à ses vers, et ce que l'on regrette qu'il n'y ait pas mis, nous déclarons très volontiers que son livre de poésie est une belle œuvre d'art, unique encore dans notre littérature au point de vue de la sonorité verbale, plus finie peut-être en ses formes chatoyantes qu'aucune autre, et que *le Paon d'Email*, depuis l'aigrette fine, depuis

Son petit front étroit de beau serpent huppé,

jusqu'à la queue splendide, jusqu'à la traîne impériale, est un oiseau rare sur le Parnasse canadien. Mais nous ajouterons, sans métaphore, que ce recueil de vers est un livre trop parfait d'impressions grecques, et de sensations païennes.

Au sens propre et physique du mot — et c'est le sens le plus restreint — M. Paul Morin est un « voyant ». Je veux dire qu'il a l'œil vif, prime, observateur, curieux de détails, large ouvert, plein de lumière, où se fixent avec précision, et avec leurs couleurs les plus subtiles, les objets. Il voit les choses qui l'entourent, et celles que l'imagination lui suggère ; il en reçoit une impression, quelquefois

livresque, souvent personnelle; l'impression se mêle à la vision, l'affine, l'idéalise, la poétise, et lui fait rendre une large part de ce qu'elle contient de joie sensible, de volupté artistique. Et le poète s'applique ensuite à fixer dans l'émail riche et multicolore des vers l'image aperçue; il veut que le lecteur éprouve en lisant ses strophes l'émotion, la sensation qui fut sienne, et si intense.

Il me semble que c'est à quoi se borne, ou à peu près, toute l'ambition du poète. Et certes, cette ambition suffit à faire paraître l'artiste. Ressentir par l'effet des choses, et jusqu'au plus profond de soi-même, l'action secrète, mystérieuse, enveloppante et pénétrante de la nature, des êtres sans vie, des « marbres et des feuillages », aussi bien que des êtres animés, vivant d'une vie imaginaire ou d'une vie réelle; rendre ensuite, et reproduire avec une grande vérité d'expression, par l'harmonie des mots, et le rythme des cadences, tout ce travail intérieur de la pensée et de la sensation, c'est évidemment être poète, faire œuvre originale, et « créer » dans le sens conventionnel et littéraire du mot. Et M. Paul Morin a donc créé des formes brillantes d'images et de spectacles. Il a fait avec application son métier d'artiste.

Mais cet artiste, ce poète, cet impressionniste qui, sans se soucier de dominer les choses, vise avant et par dessus tout à exprimer, à fidèlement traduire l'impression qu'elles ont en lui éveillée, qu'est-ce qu'il voit, qu'est-ce qu'il recherche, qu'est-ce qu'il décrit ?

Ecoutez le cri du Paon :

Mes vers, je vous ai faits sincères et sonores ;
J'ai dit les jardins bleus sous le rose croissant.
Les dieux antiques, les centaures,

La douceur de l'Hellade et le bel Orient ;
Et vous avez loué, dans mon cœur qui s'éveille,
La nature où, païen, bondissant, souriant,
Je cours de merveille en merveille.

.....
Pourquoi chanter l'amour, le doute, la douleur ?
Le brûlant univers m'appelle et me caresse ;
Vivre est pour moi le seul tourment ensorceleur.

Vivre ! Se sentir vivre, chercher en tout l'univers des causes de frissons, de joies sensibles, s'absorber dans l'exaltation délicieuse que procurent les spectacles de l'art et de la nature : voilà l'idéal du

poète, et toute la portée morale de son œuvre. Et l'on reconnaitra sans peine que s'il y a là de quoi combler un artiste aussi dilettante que M. Morin, l'on n'y peut trouver de quoi satisfaire ceux qui cherchent dans les livres autre chose que le plaisir de vivre.

Mais il faut louer, d'abord, dans l'auteur du *Paon d'Email*, le sens de la beauté physique, le don de voir et de peindre, et ce besoin d'eurythmie, qui sont les qualités essentielles de son talent. Et il faut louer en même temps la précision du trait, et la sobriété du dessin, et l'intensité de la couleur, qui montrent aux yeux du lecteur le paysage, le spectacle, l'objet.

Chez M. Morin, comme chez la plupart des descriptifs impressionnistes, la description se chargeant d'émotions se colore aussi, et pour cela, d'images nouvelles, littéraires, que le poète ajoute à la réalité. Mais l'image est chez lui discrète, indiquée seulement d'un coup de pinceau qui la fait briller sans qu'elle lasse et fatigue le regard.

... Dans ce jardin où les paons de Capri
De l'azur d'un coup d'aile
Mettent des reflets bleus,...¹

Le gondolier allume et suspend son fanal
A l'éperon ouvré qu'*argentera* la vague...²

La gondole fantasque
Emaille sur l'eau d'or une ombre de *tarasque*.³

Avec une égale discrétion le poète s'est risqué à décrire des effets de lune.

Et d'abord, sur un vase, dans un jardin :

Vois, la lune *s'emaille* aux flancs polis d'une urne.⁴

Puis dans la forêt où sarabandent les lutins :

Soudain, un *clair argent nacré* la forêt brune⁵

¹ *Le Poète*, p. 87. ² *Lagune*, p. 12. ³ *Adieux à Venise*, p. 15. ⁴ p. 37. *Sarabande*, p. 102.

Et, enfin, dans la chambre du poète :

La lune met à ma fenêtre
Son petit visage changeant,
La bibliothèque a l'air d'être
Pleine de *beaux livres d'argent*.

Parfois le poète, en une langue toujours brève, ose des métaphores plus hardies :

Le Seigneur Dieu voulut écrire une épopée :
Et la terre bondit des voiles du néant
Dans l'éther constellé d'or, vierge, enveloppée
Par la nue, et les *flancs incrustés d'océans*.²

Il poussera, enfin, jusqu'à l'extrême limite l'audace de la comparaison. Je veux, dit-il, un jour de sagesse trop humaine,

Mourir, fougueux encore de force adolescente,
D'avoir imprudemment fait éclater mon cœur
Sous la *sandale d'or de l'heure éblouissante*.³

On trouvera plus d'une fois que le poète recherche trop l'image rare, imprévue, surprenante, inattendue. Et ce désir de raffinement ou de nouveauté aboutit quelquefois à la préciosité et à la mièvrerie.

Combien pourtant le poète est-il encore vrai, et sincère, quand il se contente de transporter en des vers pleins et harmonieux les choses elles-mêmes, et pour ainsi dire de photographier un paysage. *Les Moulins* sont, à ce point de vue, l'une des plus jolies pièces du recueil.

Vieux moulin de Haarlem qui dans le canal sombre
Burines le contour immense de ton ombre,
Moulin lilas de Delft, moulin gris d'Amersfoort,
Qui ne vas pas trop vite et ne vas pas trop fort ;
Moulin au meunier roux assis devant la porte,
Silencieusement, tu calques dans l'eau morte
Ton aile où traîne encore un peu de brouillard blond...
Sachant bien que tantôt, folle, grotesque, grêle,
Avec un grincement de potiche qu'on fêle,
Elle s'emportera dans un bleu tourbillon !⁴

Ce qui vaut mieux, peut-être, que ces traits rapides, isolés, évoca-

¹ *Lune*, p. 122. ² *Toi*, p. 139. ³ *Sagesse*, p. 145. ⁴ *Moulins*, p. 17.

teurs d'images fugitives, ce qui en tout cas les surpasse par l'impres-
sion plus prolongée et plus profonde, ce sont les tableaux où le poète
peint avec application soutenue, et avec un grand souci de la réalité,
certains paysages, certaines scènes, et l'on pourrait dire, certains états
de civilisation. M. Morin a eu la témérité d'écrire, lui aussi, sans
avoir vu, ses *Orientales*. C'est parfois un peu livresque ; c'est sou-
vent assez expressif. Lisez, par exemple, ces turqueries intitulées :
Stamboul et Galata.

À Stamboul :

La voix claire du muezzin
Dans le jardin fleuri de roses
Tombe d'un minaret voisin
Emaillé de faïences roses.

Ses vocalises de cristal
Se mêlent dans l'air diaphane
A de chauds parfums de santal
Et de jacinthe qui se fane...

À Galata :

A la terrasse d'un café
.....
Un vieux, fumant son narghileh,
Calme, extatique comme un bonze,
Fixe l'horizon constellé
D'innombrables croissants de bronze ;

Les frères croissants musulmans,
Floraison turque de symboles,
Astres d'Islam, clairs talismans,
Couronnent toutes les coupoles...

Il est assez difficile de ramasser en quelques strophes, et avec un
art suffisant des proportions, les éléments essentiels qui recomposent
sous le regard du lecteur le mouvement et la couleur des cités loin-
taines, et qui donnent l'illusion de la vie. M. Morin s'est souvent
essayé à ce jeu d'art, et d'imagination. Rarement il a manqué le
trait typique, la nuance subtile : il lui est arrivé parfois de ne pas
assez fortifier son dessin, de ne pas assez étendre sa couleur, et de
nous laisser en face d'une toile un peu vide ou un peu nue.

Mais, il est temps de l'ajouter, le regard de M. Morin, ce regard si

curieux de la beauté des formes, et qui suggère à l'imagination de riches métaphores, est le regard d'un grec et d'un païen.

Oh ! les Grecs ! Comme ils ont vu et admiré les splendeurs orientales ! comme ils ont chanté l'éblouissante et pure lumière ; et célébré la douceur des jours, et le ciel profond des nuits attiques ! Comme ils ont compris l'harmonie des lignes, celles de leurs temples et celles-là plus caressantes encore de leurs montagnes ! Et comme ils ont goûté, épuisé la joie humaine, la volupté étourdissante et stérile de la vie !

Leur littérature est pleine de ces ivresses ; leurs acropoles et leurs sanctuaires sont chargés de toutes ces images de la beauté physique. Or, M. Morin a étudié cette littérature, il a vu et admiré, lui aussi, ces œuvres d'art du peuple le plus artiste qui fût ; il s'est épris de la subtilité patiente et voluptueuse des alexandrins ; il a même fréquenté ces grecs contemporains, ces néo-païens de la littérature de France, à qui suffit en plein vingtième siècle l'idéal mythologique des compagnons de Dionysos, et il a glorifié à son tour l'Hellas, et ses dieux.

Et le ciel et la terre de l'Hellas ont recommencé, pour le poète du *Paon d'Email*, les strophes harmonieuses de l'hymne des joies païennes. La nature grecque, un matin de chaudes ardeurs, fit entrer le jeune aède en d'irrésistibles et sensuels transports :

Tout était pourpre, feu, bruissement, éclat,
L'air avait le velours bleuâtre du muscat,
Le ciel que je voyais était l'azur hellène,
Chaque tertre semblait un autel à Silène,
J'entendais la syrinx sanglotante de Pan,
Les pleurs d'un rossignol, le cri rauque d'un paon...
Matin délicieux, matin mythologique,
Le bois entier était une Hellade magique !
Et ce n'était pas moi, dans votre empire bleu,
Qui dansais en chantant, c'était un jeune dieu...¹

On ne peut plus profondément recevoir le coup de foudre hellénique. C'est le délire du paganisme qui s'empare de l'imagination du poète ; encore un peu davantage, et nous le verrions partir, avec les Thébaines, entraîné par le fils de Zeus vers le Cithéron où exultent les Bacchantes.

Mais c'est au dieu Pan, à celui que portent des pieds de bouc, que M. Morin est particulièrement dévôt. C'est à lui qu'il veut sacrifier :

¹ Cf., p. 63.

Depuis qu'un rayon d'or poignardant l'ombre verte
M'offrit un clair réveil
Et que dans la rosée une tulipe ouverte
Tend son cœur au soleil,
Je veux, tel Marsyas, le front ceint de lavande,
Offrir au divin Pan
Le miel roux, la florale et votive guirlande,
Mon plus somptueux paon...

Il le poursuivra dans la forêt et dans la montagne :

Peut-être, si j'avais une flûte à mes lèvres,
Te laisserais-tu voir
Lorsque j'irai guider mes bondissantes chèvres
Au frigide abreuvoir ?

Et si malgré mes dons de câpres et d'olives
Tu restes dans les bois,
J'irai jusqu'aux forêts de ces nymphes furtives
Qui s'enfuient à ma voix ;

Et là, sous les pins noirs, ô chèvre-pied rapide,
Dans les sombres halliers,
Je chercherai tes pas jusqu'au ruisseau limpide
Où boivent mes bédouins.

Car, depuis que l'aurore a vêtu ma chaumière
De fraîcheur et de feu,
Mon cœur rustique bat avec la force altière
Et l'audace d'un dieu.¹

Il y a dans ces vers beaucoup d'harmonie, beaucoup d'impressions grecques, beaucoup de piété mythologique.

Et parce que le culte païen ne fut, en somme, que le culte de la nature, le poète termine cette ode par des strophes où, à l'heure du matin pâle et sensible, il recommence ses profanes adorations :

La maison est trop fraîche et trop calme et trop blanche,
Trop de silence y dort ;
Allons sous l'abri tiède et fleuri d'une branche
Parler au soleil d'or...

Tout vibre autour de moi, le sol germe et remue
D'un lourd et chaud plaisir,
La terre matinale, bourdonnante et nue,
Eclate de désir ;

¹ Cf. pp. 67-68.

Je vois trembler l'odeur adorable des roses
 Dans l'éther alourdi.
 Ah ! viens, je veux baiser tes mains aux paumes roses,
 Eblouissant midi !

Soleil, sur votre autel je promets de répandre
 Le sang d'un bouquetin,
 Je vous couronnerai de myrte et d'oléandre,
 Dieu du pourpre matin !¹

Grec par l'inspiration mythologique de ses vers, et par le culte sensuel de la nature, M. Morin l'est encore par son souci de l'harmonie verbale, par son goût délicat du rythme, par son désir très attique de bien ajuster l'expression sur la pensée, par le besoin tout alexandrin de soigner le détail pittoresque, et de faire dans les mots resplendir les choses. Lisez, par exemple, le sonnet intitulé *Chios*, où le poète essaie de procurer à nos yeux la vision douce d'une île de l'archipel, et des horizons asiatiques :

O la vive langueur des soirs d'Anatolie !
 L'Asie, à l'horizon, étend sa grève d'or,
 Le flot d'émail étreint l'archipel qui s'endort
 En ses bras caressants d'améthyste polie.

Les jardins d'orangers, lourds de mélancolie,
 De terrasse en terrasse étagent leur décor ;
 Au pied du promontoire, illuminée encor,
 La mer déferle, court, murmure et se replie.

Des pêcheurs levantins et des bateliers grecs,
 Aiguayant leurs filets des joncs et des varechs,
 Animent de leurs voix le havre qui se dore ;

Et j'aime, tout ému du rythme de leur chant,
 Contempler, comme Homère, Ion et Métradore,
 S'effeuillant sur Chios les lilas du couchant...²

L'auteur du *Paon d'Email* s'est, d'ailleurs, défini lui-même :

Celui qui sait l'orgueil des strophes ciselées,
 Le rythme et la douceur du vers harmonieux,
 Et, comme un émailleur de vases précieux,
 Gemme de rimes d'or ses cadences ailées...³

¹ Cf. pp. 69-70.

² Cf. p. 71. ³ p. 72.

Celui-là, c'est le poète idéal de M. Morin, et c'est celui qu'il tâche tous les jours de devenir lui-même.

Il faut reconnaître que les rimes d'or abondent dans le *Paon d'Email*, et que les cadences y sont à souhait mesurées, que le vers marmoréen ou métallique y brille souvent d'un suffisant éclat. Nous ne croyons pas qu'on ait ici encore étalé une telle richesse de formes, et M. Morin, du moins par la constance de son art, égale assurément, s'il ne les surpasse pas, ses plus habiles confrères du Parnasse canadien.

Les versificateurs classiques lui pourraient bien reprocher quelques libertés grandes, quelques enjambements un peu lestes :

Et quand le croissant plane sur
Constantinople...¹

des imaginations très réglées lui tiendront compte de certaines métaphores impropres :

Fantômes des soldats et du fier capitain
Dont l'écolier *s'enivre*...²

O violent *jardin*, *guerrier* cruel et tendre...³

des lecteurs habitués aux rythmes traditionnels n'aimeront pas ses vers de neuf ou de onze syllabes ; des lecteurs virils souriront de certains raffinements d'émotion et de vocabulaire, et des grâces trop fluides de quelques strophes :

O moite embrasement...

et les dix vers qui suivent⁴ ; des esprits un peu occupés, et profanes, et qui aiment à comprendre vite et sans tortueux efforts, et sans dictionnaire, les beaux vers français, s'impatients de certaines recherches aristocratiques de souvenirs et de faits mythologiques, et braveront de leur vulgaire mépris le dédain superbe du poète féru d'antiquité ; et si tous ces défauts empêchent l'œuvre de M. Paul Morin d'être, même au point de vue de l'art, une œuvre de première valeur, nous estimons que ces défauts ne sont pas les plus graves, et que la qualité même de l'inspiration poétique nous semble appeler les plus fortes réserves.

¹ p. 32. ² p. 41. ³ p. 69. ⁴ p. 53.

Cette inspiration est grecque : et, pour l'amour du grec, il nous plairait de voir Philaminte sauter au cou de M. Morin ; mais cette inspiration est aussi païenne, et c'est de quoi nous ne pouvons approuver l'auteur du *Paon d'Email*. ALF.

Le paganisme de M. Morin lui vient de son goût très vif de l'art grec, mais aussi, croyons-nous, des mattres qu'il affectionne, et dont il est le trop manifeste disciple. L'imitation est chez lui évidente de certaines œuvres haut cotées aujourd'hui dans un certain monde élégant ; et non seulement Lecomte de Lisle, Hérédia, les mattres de l'école parnassienne, ont appris à M. Morin, avec le goût de la nature et de l'antique, l'impassibilité froide et splendide du vers impeccable, mais aussi madame la comtesse de Noailles, et M. Henri de Régnier, pour ne parler que de ceux-là, les plus notoires, parmi ceux qui vivent, lui ont enseigné la hardiesse de la vie, et le libre épanouissement des forces de la nature.

Oh ! certes, l'auteur du *Paon d'Email* n'est pas allé jusqu'où sont rendus et l'auteur des *Médailles d'argile*, de la *Sandale ailée*, et l'auteur du *Cœur innombrable* et des *Eblouissements* ; mais sa manière ne laisse pas de révéler des tendances fâcheuses, et, outre un goût prononcé de l'art pour l'art, une sorte de dilettantisme que nous le prions volontiers de réprimer avec vigueur.

L'impersonnalité systématique, le snobisme de l'élégance amoral, est une attitude difficile à soutenir ; et si appliqué que soit M. Morin à ne paraître pas dans ses vers, et à n'y donner que l'image ou le reflet des choses, il ne peut pas ne pas faire irruption quelquefois dans sa strophe, et montrer à découvert l'âme que lui font ses fréquentations intellectuelles. Le plus frigidité artiste s'émeut sous le soleil d'or de la pensée poétique, et il importe qu'il puisse à cette heure d'ardente émotion traduire une âme saine et bienfaisante.

Or, le paganisme où s'obstine M. Morin ne peut produire sur le lecteur l'impression heureuse que l'on doit souhaiter. Le paganisme a toujours abouti à la sensualité, et M. Morin est bien près de nous donner une œuvre sensuelle. L'amour de la nature divinisée et adorée n'est guère prudent au cœur de l'homme. L'on commence peut-être par s'éprendre innocemment des souffles ardents de la brise qui caresse — et cela paraît assez inoffensif — et aussi des lys purs :

Et, baisant follement un lys mystérieux,
Je hume toute en moi l'haleine de mes dieux !

mais l'on finit presque inévitablement par des désirs plus coupables, et un matin « où l'aube bleue a promis un jour ensoleillé » l'on s'en

va aux champs vers la rustique glaneuse,...¹ et on laisse battre son sang fiévreux « sur un rythme de Verhaeren, »...²

Le plus souvent, sans doute, M. Morin se contente de décrire, d'hypnotiser nos regards par la vision des formes brillantes, belles et harmonieuses. Mais cela même fait que sa poésie, d'ailleurs bien mesurée et bien expressive, est sans élan, sans grandeur. C'est beau, certes, la lumière, la couleur, l'eurythmique proportion des choses ! Mais c'est plus beau, la pensée qui se montre, qui chante au long des fiers hémistiches, qui se lève et qui, d'une aile puissante, s'envole. M. Morin aime mieux se tenir tout près des chers objets, dessiner des contours, découper des arabesques, peindre des couleurs. Son poème, c'est le paon qui se perche — pas très haut — qui se tourne au soleil et cherche à nous éblouir de son mirifique éventail. Au lieu de créer l'idée, de la multiplier, l'artiste préfère jongler avec les nuances, et minutieusement assembler des strophes d'émail. Il pourrait dire comme le Cicéron qu'il met en scène :

Je préfère laisser errer dans mon jardin
Mes beaux paons, faits d'émail et d'or et de lumière,
Qui dressent vers l'azur leur noire aigrette altière...³

Mais l'homme n'est pas uniquement fait pour élever des paons, ni non plus seulement destiné à épuiser la jouissance vaine des terrestres beautés. Sentir avec passion et rendre avec exactitude, voir le monde et peindre ses merveilles, n'est pas le tout du poète. Il a une bien autre mission : et qui n'est pas celle de s'en aller, pèlerin inutile et attardé, aux sanctuaires ruineux de Junon, de Pallas ou d'Eros. Le poète a charge d'âmes comme tous ceux qui écrivent ; et il ne peut, même en esquissant une élégante révérence, se soustraire à son devoir social.

C'est votre maître, cher poète, c'est Henri de Régnier qui écrit un jour cette phrase au bas de laquelle votre *Paon d'Email* a mis sa griffe : « L'art n'a point à être moral, et ne risque jamais d'être immoral, quand il demeure strictement objectif et impersonnel, c'est-à-dire quand il ne prend pas parti. » A quoi M. le comte Albert de Mun, avec combien de raison, répondait, il y a quelques semaines, sous la coupole où il recevait M. de Régnier : « Ne pas prendre parti, c'est justement ce que je crois interdit à l'écrivain. L'art est, à mes

¹ *C'est vers toi que je viens*, p. 120. ² *Sur un rythme de Verhaeren*, p. 132.
Cicéron à Paetus, p. 147.

yeux, la parure des idées ; s'il n'est pas cela, s'il se borne au seul souci de la forme, au culte de la beauté pour elle-même, et quels que soient les actes ou les pensées qu'elle recouvre, il ne me paraît plus que le vain effort d'une stérile habileté. »

Il faut donc écrire, et faire des vers, pour mettre en belle tenue des pensées utiles ; il faut chanter pour appeler au vrai temple, au Dieu de son baptême, les âmes distraites ; il faut mettre à ses lèvres la buccine ou la conque d'émail pour célébrer les choses, grandes ou familières, héroïques ou tendres de sa maternelle patrie ; et, s'il est permis au poète, plus qu'à d'autres, de pénétrer en la subtile harmonie des êtres, de tous les êtres, et de mieux saisir et de mieux rendre tant de merveilles partout multipliées dans cet univers, il ne peut oublier que de sa lyre où viennent s'accorder les voix de la nature, ne doivent s'échapper que des notes bien sonnantes, de louables cantiques, des rythmes divins.

M. Morin a reçu du ciel toutes les influences secrètes qui lui permettront d'ajuster sur ces modes la poésie qu'il veut faire. Nous souhaitons vivement qu'il ne pousse pas plus loin sur la voie dionysiaque où il s'est d'abord engagé, et qu'il ne mêle plus ses chants à ceux des inutiles joueurs de flûtes d'Apollon. Les inspirations profondes de la conscience, les souvenirs qui enchantent la mémoire, les beautés de la terre canadienne, les actions merveilleuses de notre histoire lui dicteront un jour les vers qu'il saura nous donner. M. Morin a de trop délicates vertus littéraires pour que nous ne le pressions pas de consacrer à des choses qu'il sait que nous aimons, et qu'il ne peut oublier, son œuvre d'artiste. Demain, sans doute, nous le verrons prendre vers un idéal plus élevé, vers les plus pures régions de la pensée, son haut vol, et nous l'entendrons marier

Les mots canadiens aux rythmes de France,
Et l'érable au laurier.

CAMILLE ROY, ptre.

DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES

(Premier article)

Le 7 juillet, 1910, le bateau croiseur du gouvernement canadien, l'*Arctic*, sous le commandement du capitaine Bernier, quittait le port de Québec pour un voyage d'exploration et de patrouille dans les eaux du nord. L'équipage comprenait trente sept personnes, et le bateau était approvisionné pour près de trois ans. Le but principal du voyage était d'effectuer s'il était possible le passage du Nord Ouest, de prendre possession des terres du nord au nom du Canada, de recueillir des données météorologiques, géologiques, botaniques, etc., sur les îles visitées, de faire le relevé des côtes inexplorées et des recherches de minéraux métalliques. Un court résumé de la géologie des terres visitées par l'*Arctic* intéressera aussi peut-être quelques lecteurs de la *Nouvelle-France*. Il en sera question à la fin de cet article.

Quelques jours après notre départ de Québec, nous passions par le détroit de Belle-Isle, et le 19 juillet nous apercevions déjà les côtes du Groënland. Rendu vers la latitude 76° N, près du Cap York, notre vaisseau changea sa course à ouest par sud. Le motif de ce long détour fut d'éviter les immenses champs de glace qui remplissent le détroit de Davis à cette époque de l'année, et s'accumulent surtout sur ses rives occidentales. Ainsi, tandis que les côtes du Groënland sont navigables, celles de l'Île de Baffin souffrent habituellement d'un blocus. Le dimanche, 24 juillet, le bateau était arrêté par les glaces en mouvement. L'occasion étant favorable, les réservoirs furent remplis d'eau douce, prise dans des mares formées sur la surface de ces masses flottantes. Pendant cet arrêt, je constate un phénomène remarquable de variation de température due à la réfraction. Alors que nous étions au milieu des glaces le thermomètre marquait 34° Fahrenheit ; et quelques minutes plus tard, rendus en eau libre, nous notions une chute de 5°¹.

1 On sait que la réfraction est le changement de direction d'un rayon soit de lumière, soit de chaleur ; dans le cas actuel, il s'agit de la dernière. Dans le nord, la réfraction de la lumière est très forte et nuit beaucoup à l'exactitude des observations, en déformant et grossissant les objets. En voici un exemple. Le printemps dernier, au commencement de mai, me trouvant au fond d'Admiralty Inlet, je vis un cap dont j'estimai la distance

Le lendemain une légère couche de glace recouvrait le pont, les haubans et les amarres de notre vaisseau. Nous continuons vers l'ouest entre les latitudes 73° et 75° N. jusqu'à la longitude 115° ouest, nous arrêtant d'abord à Pond's Inlet, sur la Terre de Baffin, pour y construire une cache, et prendre deux Esquimaux avec 40 chiens. Comme compagnons de route ces derniers ne sont guère désirables. Ils sont sans cesse en bataille, et régulent en plus chaque jour leurs maîtres d'un concert de hurlements à faire dresser les cheveux. Ils ne changèrent de régime que lorsque mon chien, un superbe berger des Pyrénées, se fût fait connaître et respecter comme leur roi.

Le 13 août, nous laissons Pond's Inlet contournant la partie est de l'île Bylot et passant par les détroits de Lancaster et de Barrow, où nous rencontrons d'énormes masses de glaces au travers desquelles l'*Arctic* dut se frayer un chemin. Après notre arrivée à Winter Harbor, sur l'île Melville, un dépôt y fut construit et des provisions emmagasinées, en cas de naufrage.

Sur le rivage de ce havre se trouve un gros rocher, solitaire et étranger sur ces côtes plates et unies. Ce bloc, témoin des siècles passés où les glaciers s'étendaient sur une mer peu profonde dans cette région désertique, sert maintenant de monument en perpétuant la mémoire des braves, qui, il y a bien des années, affrontèrent Borée dans sa forteresse jusque là inaccessible et ravirent au nord ses secrets.

Ce rocher, cinglé par les vents et les tempêtes arctiques, porte les inscriptions suivantes :

H. M. S. RESOLUTE,	HIS BRITANNIC MAJESTY'S SHIPS
CAPT. KELLET, C. B.,	HECLA & GRIPER,
AND TENDER INTREPID,	COMMANDED BY W. E. PARRY & M. LIDDON,
COM. MCCLINTOCK,	WINTERED IN THE ADJACENT HARBOUR,
7th SEPT. 1852.	1819-20.

A. Fisher, Sculp.

à 3 milles et la hauteur à 1500 pieds. Je n'y atteignis qu'après trois heures de marche ; il était à 15 milles de mon point de départ et il n'avait que 500 pieds d'altitude. Vus à un ou deux milles de distance, les chiens esquimaux sur la glace nous apparaissaient de la grosseur d'un poney et leurs conducteurs, comme de vrais géants, diminuant sensiblement de taille à mesure qu'ils s'approchaient de nous.

En son voyage de 1908-09, le capitaine Bernier, ayant hiverné en cet endroit, fit faire une tablette qui est maintenant scellée au roc. A gauche, à la partie supérieure, se trouve le pavillon canadien. Du même côté, mais au-dessous, un dessin de l'*Arctic* dans les glaces. L'espace à droite contient l'inscription suivante :

THIS MEMORIAL
IS
ERECTED TO-DAY TO COMMEMORATE
THE TAKING POSSESSION FOR THE
" DOMINION OF CANADA "
OF THE WHOLE
" ARCTIC ARCHIPELAGO "
LYING TO THE NORTH OF AMERICA
FROM LONG. 60° W. TO 141° W.
UP TO LATITUDE 90° N.
WINTER HBR. MELVILLE ISLAND
C. G. S. ARCTIC, JULY 1st 1909
J. E. BERNIER, COMMANDER.

J. V. Koenig, Sculptor.

Une copie de cette tablette se trouve maintenant à l'entrée de la bibliothèque du parlement fédéral. Sur toutes les terres visitées nous relevons nombre d'inscriptions mortuaires des pionniers du nord. C'est aux Anglais que revient le plus d'honneur, car ce sont eux qui ont fait le plus de voyages et d'efforts pour nous faire connaître ces régions. Aussi leur route est-elle jalonnée des tombes de leurs braves.

La brièveté de cet article ne me permet pas de m'étendre plus longuement sur ce sujet. Dans quelques mois les lecteurs de la *Nouvelle-France*, en s'adressant à l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, pourront se procurer l'édition française du *Voyage de l'Arctic* 1908-09. Ils y trouveront nombre de données histori-

ques et autres renseignements sur cette partie de notre territoire. L'édition anglaise est terminée depuis quelque temps.

Le 2 septembre nous quitions Winter Harbour, après avoir fait une tentative infructueuse de nous rendre au Pacifique, en franchissant le passage du Nord-Ouest. Ce volte-face subit de la part du commandant de l'expédition donna lieu à bien des critiques. Plusieurs membres de l'équipage prétendaient que le dit trajet était réalisable, et cet échec les mortifia. Leur présomption n'était pas justifiable, car l'exécution de ce projet, où jusqu'ici personne n'a réussi, eût été un geste aussi difficile que la découverte du Pôle lui-même.¹

Dix jours plus tard, le bateau était à l'ancre dans la Baie Arctique, Ile de Baffin, par la latitude 73° N. et 80° O. de longitude. L'hiver se faisait déjà sentir, et il y avait beaucoup à faire pour préparer le bateau à son long sommeil dans les glaces.

Des provisions de toutes sortes, toutes les chaloupes, les habits de surplus, etc., furent débarqués et mis en sûreté sur le rivage. La voilure fut aussi descendue des mâts et emmagasinée. Quelques jours plus tard, les gens de l'équipage se promenaient sur la glace. Le 7 octobre, les *cométiques* tirés par les chiens esquimaux voyageaient sur la surface unie et solide de la baie. La température se maintenait très froide, le mercure descendant même en bas de zéro. A cette époque plusieurs expéditions furent envoyées à différents endroits. Accompagné du lieutenant O.-J. Morin, de M. Mathé, géologue, et de plusieurs Esquimaux, je me rendis au détroit Fury et Hecla, à une distance de 200 milles géographiques de la Baie Arctique. Les faits les plus saillants de cette expédition et de deux autres subséquentes, réalisées dans de pénibles conditions, feront peut-être le sujet d'un ou deux articles en perspective.

Le 9 novembre le soleil disparaissait à nos regards pour ne réapparaître que le 4 février suivant. Cette disparition de l'astre du jour a sur le physique et le moral des gens une influence notable qui

¹ Roald Amundsen, qui vient de découvrir le Pôle Sud, se fraya un jour un passage d'un océan à l'autre, dans un vaisseau de léger tonnage. Il suivit, dans ce voyage de découverte, les détroits Peel, Franklin, James Ross, Wellington, Rae et Simpson, et de là, longea les côtes nord du Canada. Mais cette route est impraticable pour des vaisseaux ordinaires, vu le peu de profondeur de quelques-uns de ces détroits. Le véritable passage du Nord-Ouest, celui qui a coûté la vie à tant de braves marins et qui fut découvert par McClure, se trouve entre les îles Melville, Prince Patrick et Banks, reliant Melville Sound à la mer de Beaufort. Jusqu'ici il n'a été franchi par aucun vaisseau.

pourrait faire le sujet d'une étude spéciale, Les Esquimaux mêmes s'en ressentent. Les membres de l'équipage furent occupés l'hiver entier à couper de la glace sur un lac dans les montagnes adjacentes et à la charroyer au bateau, où elle était mise dans les réservoirs pour s'y transformer en eau potable. Ce travail eut l'effet d'un excellent tonique sur les hommes en les forçant à respirer le grand air et à prendre un exercice hygiénique. Au reste, la faiblesse de la lumière ne leur permettait que quatre heures d'ouvrage par jour.

Au commencement de décembre, le deuxième officier, Monsieur Janes, quitta le bateau pour aller passer l'hiver à Pond's Inlet, où se trouve le plus fort groupement d'Esquimaux sur la Terre de Baffin.

Enfermés comme nous l'étions dans des murailles de glace, isolés du monde et loin de notre pays, Noël nous advint comme une bénédiction. Son arrivée fut saluée avec autant de joie, sinon avec autant d'éclat, que sous les climats plus favorisés, et la fête fut célébrée avec toute la dignité et toute la dévotion que permettaient les conditions de notre isolement.

Son charme mystique enveloppa notre bateau, couché dans son berceau glacé, et nous en goûtions la suavité autant que si nous vivions dans un palais de marbre. Ce n'est pas la pompe ni la splendeur des villes et le gai carillonnement des cloches ; ce ne sont pas les poignées de mains amicales ou l'échange de souhaits nobles et désintéressés qui font de Noël une saison d'amour, de joie et de bonne entente. Toutes ces choses ne sont que l'expression du bonheur que nous sentons tous au fond de nos cœurs, lorsqu'arrive l'anniversaire de notre rédemption. Peu importe l'endroit où l'on se trouve ! Que ce soit dans les régions glacées du nord ou sous le climat brûlant de l'Equateur ; que ce soient les étoiles boréales ou la splendeur de la lune des tropiques qui éclairent notre voie, l'on sent partout le doux charme de la fête de Noël. Aussi, quoique peu nombreux et éloignés du foyer paternel et de ceux que nous aimons, nous passons un joyeux Noël. Dans l'après-midi, il y a concert au salon. Nous avons de plus le grand honneur, ce jour là, de recevoir et de banqueter nos frères les Esquimaux, avec leurs familles, venus de loin et de près pour nous faire visite. Plus tard, peut-être, entre-tendrais-je les lecteurs de la *Nouvelle France* des caractéristiques des habitants de ces îles, race douce, affable et complaisante. Quel magnifique champ d'action pour le zèle d'un missionnaire ! Malheureusement, dans un an d'ici il sera un peu tard ; car un ministre anglican sera peut-être déjà à l'œuvre en cet endroit.

Somme toute, l'hiver s'écoula assez rapidement. De temps en

temps nous nous régaliions d'un concert ou nous fétions l'anniversaire d'un officier. Dès le mois de mars, quoique le thermomètre marquât encore de 30 à 40 degrés en bas de zéro, de nombreuses expéditions furent envoyées en différentes directions par terre et par mer. Une de ces explorations, dont j'eus le commandement, dura trois mois, couvrant une distance de 500 milles géographiques. Le résultat de ces expéditions sera d'accroître notre connaissance de l'extrême nord.



Le 20 juillet, 1911, l'*Arctic* quittait son hâvre d'hivernement, pour arriver à Québec le 24 septembre. Au retour nous suivîmes la côte ouest de l'Île de Baffin ; dans ce trajet le vaisseau fut entouré et serré par les glaces. Nous arrêtàmes aux postes de commerce établis dans le golfe de Cumberland et à Port Burwell. Au premier endroit, je n'ai pu me défendre d'admirer le zèle et la charité du Rév. M. Greenshields, ministre anglican, qui s'y dévoue à l'instruction religieuse des naturels du pays. Grand, fort, jeune et courageux, figure noble et ascétique, il commande le respect¹. A Port Burwell et sur toute la côte du Labrador, les Esquimaux sont évangélisés par les frères Moravea (luthériens) qui ont des postes de commerce établis sur tout le littoral. La comparaison entre les sauvages du Labrador et ceux qui vivent plus au nord ne serait pas à l'avantage des premiers.

De Blacklead, dans le golfe de Cumberland, nous rapportons des échantillons de mica et de graphite ; à Port Burwell un beau spécimen d'hématite fut trouvé. Il est fort probable qu'avant longtemps des prospecteurs tourneront leurs regards vers la Terre de Baffin, maintenant que des minéraux de valeur y ont été trouvés. Quelques unes de ses rivières ont entraîné de l'or à leur embouchure.

Le lecteur voudra bien noter que, à l'ouest du détroit de Davis, les bornes géologiques sont constamment dans l'ordre ascendant. Ainsi, la côte est de la Terre de Baffin appartient à l'époque archéenne. Elle contient des rocs de gneiss, de granit et de schiste. Cette région a été soumise à de terribles pressions, indiquées par la structure contortionnée et foliationnée des rochers, ainsi que par le nombre incal-

¹ Que n'a-t-il reçu sa mission des successeurs des apôtres et ne représente-t-il de manière authentique Celui qui a les paroles de la vie éternelle !—
N. D. L. R.

culable de grenats qui s'y rencontrent. L'île de Bylot, située au nord de la Terre et Baffin, et séparée par un étroit chenal, Eclipse Sound, est raboteuse au suprême degré, offrant un spectacle d'une sauvage beauté dans ses contours dentelés, ses glaciers et ses neiges éternelles.

La partie ouest de la Terre de Baffin est plus abordable. Elle présente un plateau d'à peu près 1500 pieds au-dessus du niveau de la mer, ayant quelques régions subordonnées de 3000 à 4000 pieds. Ce plateau se compose de schiste, de pierre friable et de calcaires du commencement de l'époque paléozoïque. Les schistes sont de différentes couleurs : noire, grise, noire verdâtre et brune. Les pierres friables, (pierres à sablon) sont blanches ou jaunâtres, avec teintes rouges sur les surfaces exposées, produites par l'oxidation des minerais cobaltiques et ferrugineux qu'elles contiennent. Les calcaires sont quelquefois noirs, mais varient le plus souvent du chamois au gris. Au travers de celles-ci d'immenses dykes et des saillies de roc basique granitique et felsite s'y sont mélangés. Dans un endroit visité par Monsieur English et plusieurs membres de l'équipage, se trouve une grande étendue de roche ignée qui doit avoir été déversée, en trois époques différentes, sur l'ancien lit de la mer, et qui couvre une superficie de plusieurs milles carrés. Ces terres doivent faire partie des époques cambrienne, silurienne, et même se rattacher à la base de l'époque dévonienne.

Les îles North Devon et Cornwallis sont formées de précipices et de rivages perpendiculaires, de sommets plats, de pentes rudes et de superbes rochers crénelés ayant l'apparence de châteaux avec tourelles, fenêtres et bastions, semblables à la côte ouest de la Terre de Baffin, mais appartenant aux époques silurienne et dévonienne. North Devon a surtout l'apparence d'un immense château du moyen-âge, s'élevant à 2000 pieds d'altitude du sein des eaux, et qu'on dirait bâti par une race de géants. Ses murs perpendiculaires présentent un aspect tout-à-fait remarquable. Vus de loin ils semblent percés de longues rangées de fenêtres placées parallèlement les unes au-dessus des autres. Cet effet est produit par des strates d'hydroxide noir et ferrugineux, et se continuerait uniformément si le temps n'eut creusé le roc de manière à en rompre la continuité, les appuis se suivant en ordre régulier le long de ce mur de pierre. Plus à l'ouest surgit l'île de Melville, à base carbonifère, avec de minces veines de charbon en maints endroits. L'île est basse, onduleuse et recouverte d'herbes et de mousses. Elle est l'habitat privilégié d'un nombre incalculable de bœufs polaires, de caribous, de loups, de

renards blancs et bleus, de lièvres, etc. D'après nos observations il est peu probable qu'il s'y trouve des développements de minéraux métalliques. Naturellement, on n'en a guère visité jusqu'ici que les côtes. L'Ile de Baffin, fidèle aux traditions d'anciennes formations paléozoïques, est riche en développements métalliques. D'après moi, elle est sujette à être avant longtemps le centre de grandes exploitations minières. Des minerais de fer, de cuivre, de nickel, de cobalt, de tungstène, de zinc, de plomb, d'antimoine, etc., y ont été trouvés, quelques uns en très grande quantité. Du charbon lignitique en grandes couches a été trouvé dans Eclipse Sound, par M. R. Janes, de Glover Town, Terre-neuve, deuxième officier de l'*Arctic*. Ce charbon est d'origine récente, probablement de l'époque tertiaire.

Je serais enchanté de pouvoir m'étendre plus longuement sur ce voyage de l'*Arctic*, d'entretenir mes lecteurs de la beauté du nord, de la formation des glaces, etc... Une description des côtes superbes, fières et sauvages de l'Ile de Baffin me tente fort. J'aimerais aussi raconter les émotions que j'éprouvai lorsque nous quittâmes Québec et que je me sentis séparé du monde pour quinze longs mois. C'était mon premier grand voyage sur mer ; je venais de résigner ma position d'ingénieur résidant sur le chemin de fer Transcontinental pour devenir officier chargé de faire des observations scientifiques dans les régions arctiques. Peut-être, Dieu aidant, y reviendrai-je plus tard.

J.-T.-E. LAVOIE, I. C.

La bourgade Saint-Joseph de Sillery après 1670. Etablissement de Saint-François- de-Sales ⁽¹⁾

II

En 1683, pour déverser le trop-plein de Sillery, les Jésuites demandèrent une concession sur les bords de la rivière Chaudière. Elle leur fut accordée par le gouverneur de la Barre et l'intendant Jacques de Meulles, le 1er juillet 1683.

1 Voir la livraison de septembre 1911, de la *Nouvelle France*, p. 404.

Le titre donnait aux Pères pour leurs néophytes

deux lieues de front sur pareille quantité de profondeur, le long des deux bords de la dite rivière du Sault de la Chaudière, vis-à-vis, joignant et au-dessus de l'habitation de François de Miville, avec les isles et islets qui se rencontreront sur la dite rivière ou autre, pour être, par les dits pères, distribués aux Abénakis qui viendront dans la mission qu'ils y établiront, embrasseront le Christianisme, et pour en jouir comme de chose à eux appartenant, avec défense à toute personne de les y troubler en quelque sorte de manière puisse estre ¹.

Ainsi les nouvelles terres concédées aux Sauvages chrétiens s'étendaient en arrière du fief de François Miville, surnommé « le Suisse » à cause du lieu d'origine de son père, Pierre Miville. ² Ce fief, appelé *Bonne rencontre*, était situé à l'est de la rivière. Le domaine des Abénakis occupait les deux rives, partie en aval, partie en amont de la grande chute, aux confins des paroisses actuelles de Saint-Romuald, Saint-Jean Chrysostôme, Breakeyville, Saint-Nicolas et Notre-Dame de Charny.

Pour site du village, on choisit un plateau fertile, protégé par des collines convertes de bois, à l'embouchure d'un cours d'eau appelé le Grand-Ruisseau ou Ruisseau des Grandes-Prairies, qui, prenant sa source au sud de Saint-Nicolas, coule de l'ouest à l'est vers la rivière Chaudière, où il se jette un peu au-dessus du Saut. ³ C'est là que, en 1683, fut construite en bois une église de soixante pieds de longueur sur trente de largeur. A quel endroit précis ? Il serait difficile de le déterminer absolument, vu que, après deux siècles, les ruines mêmes ont péri et qu'aucune tradition ne s'en est conservée dans la mémoire des habitants. ⁴ Mais, comme alors l'hygiène ne faisait pas grand tapage et qu'on atteignait grand âge sans permission expresse de la faculté, les cimetières reposaient ordinairement à l'ombre des églises, et les morts attendaient l'aurore de la résurrection près du lieu béni où leur âme s'était ouverte à la lumière et à l'espoir des choses éternelles. Il est donc probable, pour ne pas dire certain, que l'église de la mission était auprès du cimetière. Or, le site de celui-ci est connu. On peut le voir à quelques cents pas « à l'ouest d'une croix plantée

¹ *Histoire des Abénakis*, p. 234, où le titre est donné en entier.

² *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, I. 71.

³ *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, I. 399. On trouvera dans ce livre, où foisonnent les détails intéressants et inédits, une histoire plus complète de la bourgade de Saint-François-de-Sales. Nous y faisons plus d'un emprunt.

⁴ *Ibid.*, 409.

sur le bord de la route qui conduit à Saint-Nicolas. »¹ Des vieillards se souviennent qu'en labourant autrefois les terres en ce lieu, le soc ramenait assez souvent sur les sillons des ossements et des débris de cerceaux vermoulus². C'étaient les restes de la bourgade des Abénakis.

Le nouvel établissement fut appelé Saint-François-de-Sales, parce que le projet en avait été formé le 29 de janvier, fête du très aimable saint.

Les Abénakis, dit Charlevoix, sont venus des côtes méridionales de la Nouvelle-France, les plus proches de la Nouvelle-Angleterre. Leur première station en quittant leur pays, pour venir demeurer parmi nous, fut une petite rivière qui se décharge dans le fleuve Saint-Laurent, presque vis-à-vis Sillery, environ une lieue et demie au-dessus de Québec, du côté du midi. Ils y étaient placés aux environs d'une chute d'eau qu'on nomme le Sault de la Chaudière.³

Dès l'été 1686, sur l'invitation du P. Bigot, ils y vinrent bâtir leurs wigwams autour de l'église, en si grand nombre—si l'on en croyait l'abbé Maurault—qu'à l'automne la nouvelle bourgade était plus populeuse que celle de Sillery. Mais on verra plus loin qu'il faut prendre cette affirmation *cum grano salis*.

Le P. Bigot continuait à résider à Sillery. Il se rendit à Saint-François-de-Sales à la fin de décembre pour donner aux néophytes une retraite de trente jours qui finit avec une pompe magnifique le 29 janvier, fête du saint patron.

En y retournant, au mois de juin, il faillit périr. Son canot, conduit par deux sauvages, s'emplit d'eau dans un rapide et aurait

¹ *Ibid.*, 209.

² *Ibid.* Cette terre appartenait autrefois aux Jérémie, dont le nom vient de temps en temps dans notre *Liber baptizatorum*. V. *Hist. de N.-D. de Sainte-Foy*, I, 357, 418, 433. M^r Jérémie était surnommé Lamontagne. Le nom n'est pas, que je sache, aujourd'hui bien commun. Il a probablement été, comme tant d'autres, supplanté par le surnom: Sédilot dit Montreuil, Dehou dit Villaire, Faucher dit St. Maurice. Le dit est parfois devenu un de beaucoup plus chic.

³ *Journal historique d'un voyage en Amérique*, I, 178. Après cela, comment comprendre ce que dit le P. Beschefer, supérieur des missions du Canada, au provincial de France, dans sa lettre datée de Québec, le 21 oct. 1683: « Cette mission (Sillery) s'augmente tous les jours, et n'ayant pas icy assés de terre, Mons^r de la Barre, Lieutenant général pour le Roy dans ce pays et M^r de Meule, Intendant, ont eu la bonté de leur accorder une terre à quinze lieues d'icy..... ? » Il est possible que ce soit une faute d'impression. V. Ed. Burrows, LXXII, p. 266.

sombré si ses deux compagnons n'avaient été prompts à sauter dans la rivière pour parer la catastrophe. Les naufragés furent heureusement secourus par un autre canot qui n'était pas loin ¹. Le bon Père, à son arrivée, eut la douleur de voir que l'église construite à grand frais, l'été précédent, n'existait plus : la crue excessive des eaux, au printemps, l'avait emportée. Faute de ressources, il dut la remplacer par une construction temporaire, en attendant que les aumônes permissent d'en bâtir une autre plus solide et plus ornée ².

Au retour, nouveau danger. Cette fois la frêle embarcation fut complètement brisée sur des roches à fleur d'eau, et c'est à grand'peine que le missionnaire put sauver ses ornements sacrés. Pour revenir à Sillery il fut obligé de se frayer péniblement un chemin à travers les bois ³.

Avec les secours de son ministère, il avait porté aux Abénakis de Saint-François-de-Sales, de la part du gouverneur, l'invitation de se joindre à l'expédition qu'on préparait alors contre les Tsonnontouans. Les Français—le P. Bigot est tout heureux d'en faire la remarque—faisaient grand cas de la bravoure des Abénakis, qu'ils regardaient comme les plus intrépides et les plus fidèles de tous les sauvages. Il n'y eut cependant guère plus de soixante guerriers, tant de Sillery que de l'autre mission, à faire partie de cette malheureuse expédition qui a laissé à une petite baie, à quelques lieues d'Oswégo, le nom caractéristique d'Anse-de-la-Famine. M. de la Barre, après avoir subi les orgueilleuses conditions des Iroquois, dut se rembarquer avec ses troupes qui fournirent à peine assez d'hommes solides pour transporter les malades ⁴.

Le P. Jacques Bigot n'avait pas suivi ses néophytes à la guerre, non plus que son frère, le P. Vincent, alors chargé de la mission du Sault Saint-Louis. Il avait assez à faire, avec le P. Gassot, d'instruire et de baptiser les sauvages qui continuaient d'arriver chaque jour à Sillery. Aux Abénakis se joignirent des Sokokis et des Gaspésiens. Parmi ces derniers,—envoyés par le P. Chrestien Leclercq, qui les évangélisait et considérait comme une grande faveur qu'ils fussent reçus à Sillery,—plusieurs, en cette année 1684, y moururent dans les plus heureuses dispositions.

Presque tous les Sauvages qui avaient suivi l'expédition contre les

1 *Journal du P. Bigot*, 1683-84. Edit. Burrows, LXIII. p. 54.

2 *Ibid.* pp. 50, 52.

3 *Ibid.* p. 58.

4 FERLAND, *Cours d'histoire*, II, 140.

Iroquois avaient pris les fièvres malignes dont l'armée avait été atteinte et, à leur retour, en communiquèrent les germes à leurs familles et à leurs amis. Le nombre des malades devint si grand que le pauvre missionnaire, à bout de ressources, n'avait plus à leur offrir d'autre soulagement que de les exhorter à la patience. Trouvant un jour cette consolation un peu monotone, il dit à Mgr de Laval, qui avait affecté à l'Hôtel-Dieu les aumônes du dernier jubilé, « qu'il en aurait bien à propos fait une part à la mission de Sillery, transformée en un hôpital non moins peuplé que celui de Québec. ¹ » Bien que le courage des Abénakis fût en haute estime et que plusieurs Français eussent manifesté l'intention de les secourir, on s'en tint, comme il arrive souvent, aux désirs et aux paroles ; seules les Hospitalières et les Ursulines envoyèrent des secours.

Cette détresse rendit encore plus sensible la perte que fit alors la mission par la mort de son insigne bienfaitrice, la marquise de Baugé. Pour soulager les malades, leur procurer des aliments et des remèdes, le P. Bigot dut contracter des dettes. ² Comme il n'y avait pas place pour tous dans le fort de Sillery, quelques-uns avaient établi des cabanes à la Côte Saint-Ignace, d'autres à la Côte Saint-Michel ³ et, à la moindre alerte, les missionnaires devaient être sur pied, le jour et la nuit, pour courir au chevet des malades. Un certain nombre, campés dans les bois, ne pouvant venir à l'église à cause de la maladie, le P. Bigot leur permit de se faire une petite chapelle pour y prier. ⁴

Parmi les morts fort nombreux de 1684 à 1685 se trouva le grand chef, Michel Tékouérimat, qui fut frappé de la contagion à la Côte de Beaupré, où il était parti à la chasse depuis à peine huit jours. Il fut impossible de transporter son corps à Sillery pour le déposer avec honneur dans le tombeau des capitaines ; les funérailles eurent lieu en grande pompe dans l'église du Château-Richer.

Je n'ai pas encore vu faire, dit le P. Bigot, dans les églises de ces costes, de service aussi solennel que les Français ont fait à ce capitaine..... M. le Général a été fort touché de sa mort, et je srois que Monseigneur l'évêque,

¹ *Journal du P. Bigot*, p. 72.

² *Ibid.*, 82.

³ Chemin Gomin et chemin Sainte-Foy. Voir à ce sujet la note du précédent article, p. 408.

⁴ *Relation de 1675*, éd. Shea, 1858, p. 12.

lorsqu'il l'apprendra, en sera (aussi) fort touché, car il l'aimait beaucoup à cause de sa piété. ¹

À l'automne de 1684, les Abénakis reçurent du sanctuaire de Notre-Dame-de-Chartres une grande statue de la Vierge qui fut solennellement intronisée dans l'église de Sillery, le jour de l'Immaculée Conception. On la plaça dans l'une des chapelles latérales dédiée à la mère de Dieu, et qui fut nommée Notre-Dame-du-Bon-Secours. Dès lors le saint sacrifice y fut souvent célébré et les sauvages se mirent d'une manière toute spéciale sous la garde de la Sainte Vierge et se plurent à l'honorer par toutes les pratiques d'une dévotion filiale. ²

La plupart commençaient à manifester le désir d'aller rejoindre leurs frères à Saint-François-de-Sales. Seuls, d'après la relation de 1684, une centaine de sauvages des plus âgés devaient rester à Saint-Joseph. Toutefois, les cabanes seraient conservées pour servir de pied-à-terre dans les fréquents voyages qu'il fallait faire à Québec.

L'exode cependant ne se fit pas encore. Plusieurs familles seulement partirent en 1685. Dans la relation de 1685, écrite au mois de juin, le P. Bigot dit ³ :

Nous avons maintenant la moitié de nos sauvages dans notre nouvel établissement, où je suis avec le frère Meigneray et un français pour y accommoder une petite maison. On y acheva avant hier, 28 mai, l'enceinte du fort qu'y ont fait nos sauvages.

Il faut croire qu'un grand nombre retournèrent à Sillery dans le courant de l'été, puisque, dans une lettre au P. de La Chaise, le 8 novembre 1685, le bon P. Bigot dit en propres termes

que presque tout son monde était encore à Sillery et que même plus de vingt-cinq sauvages y étaient arrivés de l'Acadie, d'autres, des Trois-Rivières et de Tadoussac, une soixantaine en tout. ⁴

Aux approches de la Toussaint il y eut une neuvaine dans l'église de Sillery en l'honneur de Saint-François de Sales. ⁵ Mgr de Laval voulut bien venir y dire la messe tous les jours et faire par interprète une exhortation à ses chers sauvages. Une communion générale était fixée au jour de la fête, mais les PP. Bigot et Gassot, même

1 *Relation* de 1686, pp. 13, 14.

2 *Ibid.*, pp. 10, 11.

3 *Ibid.*, pp. 16, 17.

4 Ed. Burrows, LXIII, pp. 112 et 124.

5 *Ibid.*, 126.

avec l'aide du P. Auneau, ne purent réussir à confesser tout le monde, bien que, sauf le temps de dire la messe, ils fussent restés au confessional jusqu'à midi. Il fallut remettre une partie des communions au lendemain, jour des Morts, et même au dimanche suivant.

La mission Saint-Joseph était donc bien loin d'être déserte à la fin de 1685 ! Et même la ferveur y était admirable. Le grand ennemi des Sauvages. « l'eau de feu ». avait bien cherché à y pénétrer, mais il avait eu à compter avec le P. Bigot. Le zélé missionnaire raconte lui-même les stratagèmes—les *jongleries*, comme il dit ¹—auxquels il avait recours dans sa lutte contre l'intempérance. Il s'était d'abord assuré de l'appui de l'autorité civile et avait obtenu qu'on emprisonnât pour douze jours quiconque s'enivrerait. On prenait dans la cabane du coupable un objet assez précieux pour payer les cochers qui le conduisaient en prison. Cela s'appelait le *saint pillage*. Quant aux Français qui vendaient des boissons enivrantes aux néophytes, il n'y avait qu'à les dénoncer ; le gouverneur leur imposait sans pitié une bonne amende. S'il arrivait que pour boire un pauvre sauvage eût vendu à vil prix ses précieuses fourrures, le Père allait à Québec, et fort de l'appui de l'autorité publique, contraignait le misérable, qui avait ainsi abusé d'un penchant mauvais et presque irrésistible pour dépouiller un malheureux, à rendre le fruit de sa rapine. Il était devenu, comme bien on pense, la terreur de ceux qui faisaient cet indigne métier.

Par ces moyens et d'autres encore, il parvint à extirper si bien l'ivrognerie de la bourgade Saint-Joseph que, à la fin de 1685, si on y trouvait une population encore fort nombreuse, il n'y avait pas trace du moindre désordre.

H.-A. SCOTT, p^{re}.

L'EGLISE CATHOLIQUE AU XX^e SIÈCLE

ESSAI DE STATISTIQUES.

De toutes les démonstrations de la surnaturelle vitalité de l'Eglise, la plus accessible à l'intelligence populaire doit se chercher dans l'histoire de ses progrès constants, malgré les persécutions qui, depuis dix-huit siècles, semblent la menacer d'une ruine inévitable.

1 *Ibid.*, pp. 102, 106.

Une Eglise qui compte à la mort de son fondateur quelques cents membres, en 312, sous Constantin, cinq millions, en 496, sous Clovis, quinze millions, en 800, sous Charlemagne, trente millions, en 1500, sous Léon X, cent millions, de nos jours enfin, trois cents millions, cette Eglise-là n'a rien à craindre du temps ou des hommes.

Les diverses statistiques que nous soumettons au lecteur, quoique soigneusement contrôlées, comme pourront s'en convaincre les hommes compétents, ne doivent point faire illusion. Leur exactitude, en effet, ne saurait être que relative. Si les recensements du Canada, en particulier, soulèvent tant de réclamations plus ou moins fondées, que doit-on penser d'un recensement universel établi sur des documents de valeur douteuse ?

Ce qui nous rassure, c'est que nos renseignements, très récents, très dignes de foi, nous permettent d'éviter les erreurs monstrueuses qui fourmillent dans les géographies et les dictionnaires qui ne sont pas tenus à jour.

C'est ainsi que l'on voit, par exemple, le population catholique de l'Allemagne, si l'on en croit certains auteurs, rester stationnaire depuis 1870, alors que la population générale est montée de 39 à 65 millions. Nous avons, grâce à Dieu, évité de telles balourdises ; et nos lecteurs pourront, en sûreté de conscience, s'appuyer sur nos évaluations sans avoir à redouter des démentis autorisés, en matières de conséquence.

Sans entreprendre de citer ici nos références qui sont trop nombreuses, nous éprouvons le besoin d'indiquer nos trois sources principales. Ce sont : *Les Missions Catholiques* du P. Krose, S. J., traduction française, Bruxelles, 1911 ; le *Catholic Directory* de Wiltzius, Milwaukee ; l'*Almanach Hachette* 1912.

POPULATION CATHOLIQUE

EUROPE

	Ames.		Ames.
Etats des Balkans.....	180,000	Suisse.....	1,388,135
Russie.....	13,225,146	Italie.....	34,465,000
Autriche.....	42,000,000	Espagne.....	19,710,381
Etats Scandinaves....	25,000	Portugal.....	5,341,269
Hollande.....	1,790,161	Divers.....	539,838
Belgique.....	7,400,000		
Iles Britanniques.....	5,402,581	Total.....	193,619,511
France.....	38,452,000		

Observations :—Ces chiffres ont besoin de commentaires.

1° Commençons tout d'abord par déclarer que nos renseignements sur la population catholique des Etats balkaniques et scandinaves n'ont aucune valeur documentaire.

Nous croyons savoir qu'en Grèce, particulièrement dans l'île de Syra, habitent quelques vingt-cinq mille catholiques ; qu'à Constantinople on compte plusieurs milliers de Latins, de Grecs, d'Arméniens Unis ; qu'en Albanie et dans le Monténégro existent des tribus de Malissores catholiques ; qu'en Serbie on évalue à cinq mille le nombre de nos coréligionnaires, en Bulgarie à vingt-deux mille ; qu'en Roumanie, enfin, le nombre des catholiques et des protestants réunis se monte à cent soixante mille âmes.

Nous savons également qu'en Danemark, en Suède et en Norvège, notre religion est presque absolument inconnue.

Il est, cependant, presque certain que les chiffres que nous donnons pour ces divers pays sont inférieurs à la réalité.

2° Pour ce qui est de l'Autriche et de l'Allemagne, dont la population s'accroît si rapidement, nous avons établi le chiffre des catholiques d'après le pourcentage généralement admis depuis nombre d'années.

3° En France, il suffira d'observer que les protestants sont environ huit cent mille, en partie étrangers, et les Juifs moins de cent mille.

4° On divise comme suit la population catholique de l'Empire Britannique européen :

Grande Bretagne.....	1,750,000 âmes
Ecosse.....	432,000 “
Irlande.....	3,220,581 “
Malte et Gibraltar.....	239,000 “
Total.....	5,641,581

Nous avons préféré cependant inscrire la population britannique catholique de Malte et de Gibraltar sous la rubrique de « Divers ».

La constatation du petit nombre des catholiques d'Angleterre provoque d'amères réflexions. On comptait dans la seule Irlande, il y a soixante-dix ans, sept millions de catholiques. L'émigration, en Irlande, le « leakage », en Angleterre, ont amené cette lamentable diminution.

C'est la mode, aujourd'hui, d'exalter la liberté religieuse dont nous jouissons dans les pays protestants. On a bien tort de perdre de

vue que l'ambiance hérétique est souvent plus funeste à la foi que la persécution déclarée.

5^o Sous le titre de « Divers », nous comprenons plusieurs Etats de faible population, tels que Luxembourg, Monaco, Andorre, Gibraltar, Malte, etc.

ASIE

Japon.....	126,213	Philippines.....	6,860,042
Chine.....	1,000,000	Hindoustan.....	2,242,922
Honk-Kong, Macao,		Sibérie et Transcau-	
Timor.....	53,000	casie.....	91,232
Indo-Chine française.	941,424	Perse et Turquie.....	627,759
Siam.....	22,200		
Indo-Chine anglaise..	96,745	Total.....	12,117,754
Malaisie, Bornéo.	56,217		

*Observations :—*1^o Nous avons le chagrin de constater que la propagation de l'Evangile au Japon, contrariée par l'antagonisme des sectes protestantes, et par l'orgueil sceptique des classes dirigeantes, fait peu de progrès.

En Chine, au contraire, on compte actuellement cinq cent mille catéchumènes.

2^o La foi qui, dans ces dernières années, faisait dans l'Indo-Chine française de merveilleux progrès, subit actuellement un temps d'arrêt attribuable à l'hostilité mal déguisée d'un gouvernement sectaire.

3^o Les Philippines passent également par une crise douloureuse. Les missionnaires espagnols, expulsés après la guerre, n'ont pas été remplacés par des missionnaires américains. Les Etats-Unis peuvent bien donner des évêques, mais non pas des prêtres. De plus, les sectes protestantes envahissent le pays au grand détriment de la foi.

4^o Les catholiques russes de la Sibérie sont, en partie, des Polonais déportés,

5^o Les fidèles de Turquie appartiennent à un grand nombre de rites.

6^o Ceux qui ont étudié l'histoire, s'étonneront, peut-être, de voir que les conversions en masse dont furent témoins les siècles passés ne se renouvellent plus de nos jours. La raison en est que les races blanches sont actuellement toutes chrétiennes. Quant aux autres, il faut bien convenir que leur niveau intellectuel et moral s'élève difficilement aux pures hauteurs du christianisme. Voilà pourquoi l'islamisme fait chez les peuplades de l'Afrique d'incessants progrès.

La grande majorité des nègres chrétiens sont les fils d'anciens esclaves. Tant il est vrai de répéter, après l'Apôtre, que les voies de Dieu sont mystérieuses !

Quoi qu'il en soit, il se trouve actuellement en Asie plus de huit cent millions d'hommes qui vivent et meurent dans l'ignorance de la vraie foi.

OCÉANIE

Catholiques indigènes.....	130,000
— de race blanche : Australie.....	801,760
Tasmanie.....	30,000
Nouvelle Zélande.....	106,500
Nouvelle Calédonie.....	22,228
Hawaï.....	20,000
Total.....	1,110,488

Observations :—Les indigènes de la Polynésie sont en voie de disparition.

Quant aux chrétiens de race blanche, ils sont d'origine irlandaise en Australasie, d'origine française en Nouvelle Calédonie, d'origine portugaise aux îles Hawaï.

AFRIQUE

Pour se rendre un compte exact de l'état de l'Eglise en Afrique, il importe de distinguer entre les catholiques de race blanche et les indigènes proprement dits.

	Catholiques de race blanche.	Indigènes.
Afrique australe.....	30,792	62,058
Afrique portugaise.....	10,000	870,000
Afrique occidentale.....		74,022
Afrique centrale et orientale.....		231,368
Ethiopie.....		39,189
Maroc et présides.....	37,000	
Algérie.....	543,000	
Tunisie.....	120,000	
	730,792	1,276,637
A reporter.....		

	Catholiques de race blanche	Indigènes.
Report.....	730,792	1,276,637
Tripolitaine.....	5,000	1,100
Egypte.....	45,000	55,259
Madagascar.....	10,000	172,068
Comores.....		4,600
Seychelles.....	1,000	17,132
Maurice.....	10,000	107,400
Réunion.....	40,000	100,000
Fernando Po.....		6,274
Cap Vert.....	4,000	136,000
Madère.....	150,000	
Açores.....	256,000	
Canaries.....	358,000	
Totaux.....	1,619,792	1,876,470
		1,619,792
Grand total.....		3,496,262

*Observations :—*1^o L'Afrique australe, pays peuplé par les Boers et les Anglais protestants, compte peu de catholiques; ces derniers viennent d'Irlande.

En revanche, les blancs du nord de l'Afrique sont tous d'origine latine : espagnols, français, italiens, maltais.....

2^o Parmi les indigènes, nous signalons les nègres de l'Ouganda et de Madagascar, races supérieures merveilleusement disposées à la foi.

3^o Quant aux îles africaines, deux remarques s'imposent. Celles de l'Océan Indien : Madagascar, les Seychelles, la Réunion, Maurice, furent colonisées par des Français. Les anciens esclaves sont devenus catholiques aussi bien que leurs maîtres, ce qui explique leur nombre relativement considérable. Nous ignorons combien il y a de blancs à la Réunion, et le chiffre de quarante mille que nous donnons est probablement trop élevé.

Les îles de Madère et des Açores, ainsi que l'archipel des Canaries, sont considérées politiquement comme partie intégrante du Portugal et de l'Espagne. Tous leurs habitants sont blancs.

AMÉRIQUE

Argentine	6,805,684	Nicaragua.....	600,000
Uruguay	1,111,758	Costa Rica.....	368,780
Paraguay.....	715,841	San Salvador.....	1,707,000
Brésil.....	21,461,100	Cuba.....	2,150,112
Chili.....	3,302,204	Haïti et St-Domingue	2,703,311
Bolivie.....	2,267,925	Porto Rico.....	1,118,012
Pérou.....	4,609,999	Jamaïque	14,000
Equateur.....	1,400,000	Petites Antilles.....	662,923
Colombie.....	4,630,000	Mexique.....	15,063,207
Vénézuéla.....	2,695,606	Etats-Unis.....	14,618,761
Guyanes	62,000	Canada.....	2,600,000
Panama.....	450,000	Terre-Neuve.....	85,300
Honduras anglais.....	23,500		
Honduras.....	551,000	Total.....	93,770,023
Guatémala.....	1,992,000		

De ces chiffres, il faut déduire environ deux millions de sauvages non encore convertis qui vivent dans les forêts vierges de l'Amérique du Sud, et quatre cent mille protestants dont la plupart sont des colons allemands établis au Brésil ; ce qui réduit les catholiques d'Amérique à 91,370,023.

Ajoutons, pour être exact, que le nombre de nos coréligionnaires aux Etats-Unis dépasse de beaucoup les chiffres marqués ci-dessus. Les recensements officiels, en effet, ne tiennent pas acte des cultes. D'autre part, c'est la coutume assez générale dans l'Eglise américaine de n'inscrire aux registres paroissiaux que les catholiques pratiquants.

Quant au Canada, les résultats du dernier recensement n'étant pas encore publiés, nous avons dû nous contenter d'une évaluation approximative très basse.

RÉCAPITULATION

Europe.....	193,619,511	catholiques.
Asie.....	12,117,754	"
Océanie.....	1,110,488	"
Afrique.....	3,496,262	"
Amérique.....	91,370,023	"
Total général.....	301,714,038	"

fr. ALEXIS, capucin.

PAGES ROMAINES

LE PÈLERINAGE DES PETITS COMMUNIANTS DE FRANCE À ROME.—LA GUERRE ITALO-TURQUE

Le 14 avril, au Vatican, fut une telle journée de Judée, que Pie X ne put en vivre les douces heures, au milieu des petits communiants venus de France, sans comparer la joie de son âme à celle que goûtait le cœur du Christ, quand les petits enfants venaient lui réclamer des bénédictions.

Au fond de cette chapelle Sixtine, dans l'enceinte de laquelle tant de grands événements se sont accomplis depuis que Michel-Ange en couvrit les murs de merveilles, devant l'autel un trône avait été dressé. Le Pape y prit place, ayant auprès de lui le cardinal Vincent Vannutelli, le T. R. P. Emmanuel Bailly, supérieur général des Augustins de l'Assomption, et douze évêques français. En face étaient assis quatre cents petits communiants, petits garçons d'un côté, petites filles en blanc de l'autre ; derrière eux, leurs parents dans un bonheur qui rappelait le bonheur lointain des mères de l'Evangile.

Quand Pie X eut longuement promené ses regards sur les mille trois cents pèlerins qui étaient devant lui et que ceux-ci, avec cette indicible émotion que l'on éprouve à la première vision du Pape, eurent contemplé les traits augustes du successeur de saint Pierre, le cardinal Vannutelli, dans une très belle adresse, présenta le pèlerinage au Pape. Puis, le jeune Louis Biré, âgé de 11 ans, s'avança et, après avoir fait une gémulation devant Pie X, lut avec une voix claire le petit compliment suivant :

« Très Saint Père,

« Comme les petits enfants de la Judée se pressaient jadis autour de Notre-Seigneur, nous voici, nous, les petits enfants de France, aux pieds de Votre Sainteté. Nous venons, au nom des centaines de mille de nos petits frères qui sont restés au pays et qui auraient tant voulu nous accompagner à Rome, dire à Votre Sainteté merci de la grande faveur qu'elle nous a faite, à nous, les petits, de pouvoir devancer l'âge, coutumier jusqu'ici, de notre première communion. Par cet acte de paternelle bonté, Votre Sainteté s'est gagné tous nos cœurs, et nous ne cessons plus, depuis lors, de prier chaque jour pour elle. Tous les jours, nous l'aimons d'avantage, et aujourd'hui ce nous est une joie de vous promettre, ô Père très saint et très aimé, une fidélité, que rien ne pourra jamais ébranler, à la Sainte Eglise notre Mère et à celui qui, si glorieusement, la gouverne au nom de Dieu. »

Quatre enfants ont alors offert au Pape, en quatre volumes richement reliés en blanc, aux armes papales, le grand album de cent trente-cinq mille trois cent petits Français qui ont communiqué pour le pape, le jour de sa fête.

Ensuite, deux à deux, tous les enfants montèrent au trône, baisèrent l'anneau et reçurent sous une enveloppe blanche un souvenir spécial, consistant en une médaille d'argent épinglée sur soie blanche avec un ruban jaune, dans un carton blanc aux armes du Pape, avec la date et une prière indulgenciée. La médaille qui représente le Sacré-Cœur avec ces mots : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes » porte de l'autre côté l'effigie de Pie X avec la légende : *Catholiques et Français toujours. Dieu protège la France.*

Un instant le défilé s'arrêta pour permettre au Pape de quitter son trône pour aller au milieu des enfants, leur parler et les bénir paternellement. On devine l'émotion de tout ce petit monde. Ce fut alors le tour des petites filles qui, comme les petits garçons, baisèrent l'anneau et reçurent le souvenir pon-

tifical. — Quand tous eurent repris leur place, Pie X, d'une voix forte et accentuée, lut lui-même, en français, un discours si plein de cœur qu'on ne pouvait en entendre les paroles sans penser au discours si divinement bon que le Christ adressa à ses disciples après la Cène. La bénédiction papale clôtura cette délicieuse rencontre des jeunes communiant du Christ avec le représentant visible du Christ, et tandis que Pie X, quittant son trône, traversait de nouveau les rangs des petits enfants avant de rentrer dans ses appartements, les parents de ces jeunes bénis, les yeux pleins de larmes, chantaient l'hosanna de la reconnaissance dans l'*Oremus pro Pontifice nostro Pio*.

Jamais pèlerinage n'avait excité de plus nombreuses sympathies que celui de ces enfants. Sur le parcours de France à Rome, d'aimables visiteurs venaient offrir dans les gares aux petits pèlerins des gâteaux toujours très bien reçus ; des collections d'images ont été mises à leur disposition par de généreuses dames. Le samedi qui précéda leur audience pontificale, ils furent accueillis à Sainte-Marie Majeure par le cardinal Vincent Vannutelli qui en est l'archiprêtre. A la messe qui fut dite pour eux, le cardinal leur adressa une fort belle allocution, puis, ils défilèrent devant la crèche du petit Jésus. De petits pages romains portant la fraise, la toque et le pourpoint, comme au temps d'Henri II, leur servaient de gracieuse escorte. L'un d'entre eux, au nom de tous, salua les petits Français.

« Votre visite, dit-il, nous est plus agréable que celle des souverains de la terre, parceque, dans vos cœurs innocents, vous nous apportez le Souverain des cieux, les souhaits de paix les plus heureux, la plus tendre expression de l'amour fraternel... Chers petits frères, nous vous remercions d'avoir porté le rayon de votre foi à la tombe de Pierre, à la terre des martyrs. Veuillez agréer ces fleurs blanches, symbole d'innocence, et ces fleurs rouges, image de l'amour saint qui unit, comme une chaîne d'or, tous les petits pages du Très Saint Sacrement. »

Ce fut un petit Nimois de 8 ans, Raoul de Kreuznach, qui répondit au nom de tous ses petits camarades.

« ... Quand nous rentrerons au pays, nous dirons à nos frères de là-bas que les petits Romains d'aujourd'hui sont dignes de leurs illustres aïeux et que leur amabilité et leur gentillesse n'ont pas déchu du passé. Nous garderons aussi, comme un inoubliable souvenir, la mémoire de cette matinée incomparable où nous nous sommes trouvés réunis au pied de la crèche, où nous avons reçu ensemble le bon Jésus et où ensemble nous avons prié la Reine du ciel dans sa splendide basilique de Sainte-Marie Majeure. »

Le soir de l'audience pontificale, tous les enfants réunis dans la salle Pia, près le château Saint-Ange, entendirent une conférence avec projection sur saint Tarcisus, sainte Cécile, saint Nicolas, Jeanne d'Arc et la vie de Pie X intime, dont les portraits lumineux suscitaient les applaudissements unanimes et des réflexions pleines de cœur : « Vive notre bon Pape ! Au revoir, Saint Père ! Nous reviendrons ! »

Réalisant le souhait que leur a exprimé le cardinal Vannutelli, puissent ces jeunes pèlerins devenir un jour l'élite de cette nation illustre qui donna à l'Eglise tant de saints, tant de missionnaires, tant de vaillants défenseurs !



Tandis qu'au Vatican tout était à la paix du cœur, dans l'Italie officielle, plus encore que de coutume, tout était au désarroi. Les Italiens ne peuvent comprendre que les Turcs continuent à défendre une province qui est à eux depuis si longtemps mais dont ils ont voté l'annexion. Dans le but d'intimider la Turquie, le jour même où s'ouvrait la session parlementaire à Constantinople, ils ont essayé de forcer l'entrée des Dardanelles, et comme le bombar-

dement qu'ils ont entrepris n'a abouti à aucun résultat, le rapport officiel du commandant des forces royales s'est chargé de transformer en un fait d'armes qui a suscité l'enthousiasme une démonstration militaire qui s'est terminée par une retraite aussi prompte que prudente. D'après ce rapport, la flotte a accompli brillamment la rapide croisière dans la mer Egée qui lui avait été ordonnée. Les opérations n'avaient pour but ni d'attaquer ni de forcer les Dardanelles, pas plus que d'accomplir un débarquement.

Pendant la nuit du 17 au 18, les navires italiens ont coupé le câble sous-marin entre Imbros et les Dardanelles et les deux câbles de Lemnos. Une division avait été détachée avec l'ordre de se trouver à l'aube devant les Dardanelles, dans l'espoir de déterminer la flotte turque à sortir et à attaquer.

Pendant que les navires italiens défilaient devant l'entrée des Dardanelles, un contre-torpilleur turc se montra dans le détroit et y resta. La division italienne s'étant avancée au-devant du contre-torpilleur, les postes des deux rives ouvrirent le feu contre elle à grande distance ; les forces italiennes répondirent en canonnant les fortifications extérieures. Aucune perte, du côté italien, n'étant enregistrée, dit toujours le rapport officiel, la flotte, ayant rempli sa mission, reprit la route d'Italie.

Sentit-on jamais la vérité moins à l'aise ? Suivant une autre version, les Turcs n'auraient subi que des dommages insignifiants, tandis qu'un bâtiment italien, endommagé par le feu des batteries turques, put se retirer avec le secours des navires jusqu'à Ténédos où il s'échoua sur un bas-fond.

La fermeture des Dardanelles à toute navigation étrangère a été la conséquence immédiate de la démonstration italienne. Que va-t-il arriver ? Le temps le révélera bientôt, car enfin l'Italie semble craindre le retour des sombres journées d'Adoua. Les usines chôment, la rente baisse toujours de plus en plus, les soldats commencent à manifester leur lassitude, l'enthousiasme factice succède à l'enthousiasme réel du commencement de la guerre, et l'Europe se plaint que la conquête des déserts de la Tripolitaine devient un danger pour la paix universelle.

Que la fermeture des Dardanelles soit maintenue ou non, peu importe ; la question n'est pas d'y faire du bruit à l'entrée ; le difficile est de les franchir. Un amiral anglais, Duckworth, y réussit par surprise, en 1807 ; il vint ancrer sa flotte devant le sérail, et menaça Constantinople d'un bombardement. Mais un certain envoyé de Napoléon, Sébastini, qui était chez les Ottomans, réveilla l'énergie du sultan Sélim. Les Turcs armèrent leurs batteries, hissèrent partout des canons, firent un feu d'enfer, tant et si bien que l'escadre anglaise dut se retirer impuissante et navrée. C'est là un précédent qui donne à réfléchir, d'autant plus qu'un amiral qui rêverait d'imiter Duckworth ne pourrait pas s'empêcher de penser aux torpilles dont les Turcs ont, ces mois derniers, fait une grande consommation. Et puis, peut-on se représenter une flotte de guerre s'avancant, en file, dans ce couloir long de 53 kilomètres, et dont la largeur varie de 1,300 à 5,000 mètres. Sur les rives accidentées, escarpées, rocailleuses, hérissées de batteries, sont des files de canons prêts à vomir leur mitraille sur les audacieux qui voudraient s'avancer vers Constantinople.

En attendant, sans se laisser intimider, la Porte, en réponse à la démarche des puissances, accepte leur médiation comme étant au mieux des intérêts des deux belligérants, à la condition toutefois que les droits souverains de la Turquie soient maintenus intégralement et que l'Italie évacue la Tripolitaine. Toute autre solution est impossible. La Turquie est prête, néanmoins, à accorder à l'Italie des concessions économiques en Tripolitaine.

En réponse aux discours enthousiastes du premier cinquantenaire du royaume d'Italie qui viola si indignement les droits de l'Eglise, la Providence a d'éloquentes réponses : *Male locuti sunt... adhuc esce eorum erant in ore ipsorum et ira Dei ascendit super eos.*

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

La Révolution préparée par la Franc-Maçonnerie, par DE LAUNAY.—Préface du P. Coubé.—In-16 de 126 pp., 1 fr. Paris, Lethielleux.

L'auteur de cet opuscule entend prouver que la Révolution française est sortie de toute pièce de la maçonnerie. Fortement nourri de la lecture des ouvrages qui traitent de ces deux sujets, il résume l'ensemble des faits qui démontrent sa thèse. Il s'efforce de faire « voir sous son vrai jour cette Révolution inexplicable pour l'historien, cette anarchie *spontanée*, préparée au contraire de longue main, par les sectes maçonniques, voulue, préméditée pour des raisons, en général ignorées du public, mais que des écrivains *initiés* ont données ou seulement indiquées, dans des livres réservés à un cercle restreint d'adeptes. » On est parvenu à « reconstituer la conjuration formidable qui, au cours du XVIII^e siècle, parvint à maçonniser la société française. »

M. de Launay passe en revue les faits connus déjà pour la plupart, en y ajoutant cependant un certain nombre de détails qui rendent « plus piquant et plus curieux » le récit d'événements tels que la publication de l'*Encyclopédie*, la suppression des Jésuites, l'apparition des agents mystérieux comme St-Germain et Cagliostro, dont le nom est inséparable de l'affaire du Collier; les fonds secrets qui s'accumulent par millions pour encourager la calomnie, la conspiration, l'émeute; les origines templières de la maçonnerie, puis les dernières conspirations, les toutes dernières qui préparaient au jour le jour le programme immédiat du lendemain, jusqu'à *la fin de la Terreur*. Cette synthèse, ou mieux ce sommaire dans lequel abondent les détails neufs, est condensé dans un petit livre de 120 pages seulement. C'est trop peu, car bon nombre de ces faits demanderaient des développements considérables, et peut être, comme le dit l'*Ami du clergé*, plus d'une affirmation aurait besoin d'être soumise au contrôle de la critique.

Quoi qu'il en soit, cet écrit anti-maçonnique excitera la curiosité des lecteurs et facilitera les recherches aux écrivains qui n'ont pas le temps de fouiller eux-mêmes les archives et les bibliothèques pour trouver des armes contre un ennemi deux fois séculaire.

Grâce aux plus récents travaux sur ces graves questions on constate de plus en plus que la Révolution française et la Franc-Maçonnerie sont inséparables, qu'elles sont unies comme la mère et la fille, et que l'on ne peut parler de l'une sans parler de l'autre, car la maçonnerie est la mère non seulement de 89, comme elle s'en glorifie du reste, mais encore de 93, qu'elle a voulue et préparée jusque dans ses détails les plus atroces, comme le prouvent les historiens de ces derniers temps. Et, chose singulière, les plus récentes découvertes nous ramènent forcément aux premiers historiens de la Révolution, témoins oculaires qui en ont connu, sinon tous les secrets, du moins qui en ont su découvrir les causes et reconnaître les principaux agents. Ainsi se trouvent confirmées les paroles du comte de Maistre et les démonstrations de Barruel, dont les *Mémoires sur le Jacobinisme* resteront l'une des sources les plus précieuses pour l'histoire de ce grand événement.

La Révolution est devenue synonyme d'antichristianisme, elle a toute la portée d'une puissante hérésie, et la Franc-Maçonnerie en est l'Eglise. Après avoir été le terme du grand effort de cette infernale institution pour le renversement du trône et de l'autel, elle est devenue un *moyen*, et les pontifes du maçonnisme qui la promènent à travers le monde savent bien qu'ils opèrent ainsi la désorganisation des forces sociales et préparent l'anarchie universelle.

Donc tout écrit, et l'ouvrage de M. de Launay en est du nombre, et toute parole qui ferait la lumière plus intense sur ces vastes questions, doivent être accueillis avec bonheur.

fr. TH. C.